

cyberpresse.ca

LA PRESSE

Alex Kovalev, Guy Carbonneau
et Saku Koivu



BILAN D'UNE SAISON INESPÉRÉE
KOIVU ET KOVALEV, L'IMPOSSIBLE COHABITATION?
FRANÇOIS GAGNON **SPORTS** PAGE 1
COUPS DE COEUR ET MOMENTS FORTS
NOS JOURNALISTES SE PRONONCENT **SPORTS** PAGES 2 À 5

SEX AND THE CITY
APRÈS LA SÉRIE
CULTE, LE FILM

SONIA SARFATI
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1



Sara
Jessica Parker

LE MATCH DU MOIS
LA FOURGONNETTE
RÉINVENTÉE?
L'AUTO PAGES 12 ET 13



Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Montréal est en
déPRICEssion.

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte



6 21924 98765 1
LV

L'ULTIME ASSIMILATION

La lutte désespérée des Amérindiens pour garder leurs enfants chez eux

Chez les Premières Nations du Québec, plus d'un enfant sur 10 est retiré de sa famille par la DPJ au moins une fois dans l'année. Ces enfants, dont le tiers a moins de 5 ans, sont souvent élevés par des Blancs, ballottés d'une famille d'accueil à une autre, très loin de chez eux. Depuis que la loi a été modifiée pour favoriser l'adoption rapide des enfants placés par la DPJ, c'est la panique chez les Amérindiens, qui se demandent comment éviter cette assimilation ultime.

UN REPORTAGE DE LOUISE LEDUC PAGES A2 ET A3

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

ORATOIRE

QUÉBEC ACCORDE 7 MILLIONS À LA RÉFECTION D'UN JOYAU DU PATRIMOINE RELIGIEUX

CATHERINE HANDFIELD PAGE A6

Bons sentiments, mauvaise justice

LA CHRONIQUE D'YVES BOISVERT PAGE A5

MONTÉE DU DOLLAR

Le huard n'a pas fini de s'apprécier par rapport au dollar américain. C'est l'homme le plus riche du monde, Warren Buffett, qui le dit.

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT
LA PRESSE AFFAIRES
PAGE 3



Warren Buffett



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

TERRORISME ET CRIME ORGANISÉ
LE PORT DE MONTRÉAL
RESTE VULNÉRABLE

Malgré les mesures récentes implantées par Ottawa, le Port de Montréal demeure vulnérable à l'infiltration de terroristes ou de membres du crime organisé. C'est ce qu'a laissé entendre le directeur de la sûreté de l'Administration portuaire de Montréal, Félixpièr Bergeron, dans une lettre datée de juillet dernier, que *La Presse* a obtenue grâce à la Loi sur l'accès à l'information.

HUGO De GRANDPRÉ PAGE A8

LA RÉGION DE **SOREL-TRACY**
à seulement 45 minutes de Montréal

Si près...



www.osipres.ca

AUTOCHTONES L'ULTIME ASSIMILATION

DES RÉSERVES SE VIDENT

Chez les Premières Nations du Québec, plus d'un enfant sur 10 (12%)* est retiré de sa famille par la DPJ au moins une fois dans l'année. Du nombre, le tiers a moins de 5 ans*. Où vont ces enfants? Très souvent à des kilomètres de chez eux, pour être élevés par des Blancs. Alors que la loi du Québec a été modifiée pour favoriser l'adoption rapide des enfants plutôt que l'incessant ballottage d'une famille d'accueil à une autre, c'est la panique chez les Amérindiens. Ils luttent maintenant pour éviter l'ultime assimilation et espèrent que le rapport que la vérificatrice générale du Canada doit remettre demain leur fournira quelques munitions.



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE ARCHIVES

Les communautés craignent la nouvelle loi qui vise à raccourcir les délais avant l'adoption d'un enfant confié à la DPJ.



LOUISE LEDUC

«Je ne veux pas être comme eux.»

La phrase tombe, lapidaire. «Être comme eux», pour cette jeune Algonquine qui habite aujourd'hui à Val-d'Or, ce serait être alcoolique ou droguée et voir un bon matin la DPJ débarquer chez elle pour lui prendre ses enfants. «J'ai une image négative de ma communauté, je sais, mais c'est bien ce qui arrive à mes cousines restées là-bas.»

Jusqu'à son adolescence, elle est passée d'une famille d'accueil à une autre. Parfois chez des Algonquins, parfois chez des Blancs. À 15 ans, elle était «sortie du système» et avait son premier appartement. Et son

« Parce qu'on s'inquiète de voir nos communautés décimées, on nous a accusés de ne pas aimer nos enfants et de faire passer la sauvegarde de nos communautés en premier. Mais pensez-vous qu'on veut ça, nous, que nos enfants vivent dans des taudis? »

premier bébé. À 19 ans? Deuxième bébé. Les pères? Évanouïs. Aujourd'hui, à 23 ans, elle est retombée sur ses pieds et étudie en éducation spécialisée.

La langue algonquine, elle la comprend mais ne la parle plus, ce qu'elle regrette, tout comme elle regrette de n'être pas «retournée dans le bois» depuis l'âge de 12 ans. Elle le regrette, mais elle préfère de loin voir ses enfants grandir en ville plutôt que dans sa communauté d'origine, où ils auraient tôt fait, selon elle, de devenir de petits voyous.

«Je les comprends (les Autochtones) de s'inquiéter. Au rythme où vont les signalements à la DPJ, s'il faut qu'on donne tout au plus deux ans à des parents pour se reprendre en main, ça ne sera pas long que les communautés vont être vidées de leurs enfants.»

La loi 125, adoptée en 2006, vise à raccourcir les délais avant l'adoption d'un enfant québécois (autochtone ou pas) confié à la DPJ. Si l'enfant a moins de 2 ans, les parents n'ont plus qu'un an pour se reprendre en main. Si l'enfant a 6 ans ou plus, le délai de grâce est de deux ans.

Et c'est ce qui fait trembler les Autochtones, qui craignent que de si courts délais ne permettent pas aux parents de se reprendre en main.

«Parce qu'on s'inquiète de voir nos communautés décimées, on nous a accusés, dans le *National Post*, de ne pas aimer nos enfants et de faire passer la sauvegarde de nos communautés en premier. Mais pensez-vous qu'on veut ça, nous, que nos enfants vivent dans des taudis?» lance Éric, un Autochtone qui demande l'anonymat.

Il a lui-même adopté deux enfants indiens d'une autre nation.

connaît bien la rengaine. Chez elle aussi, des enfants sont envoyés au loin, à Val-d'Or. «Mais est-ce si grave qu'une petite fille de 4 ans dorme dans la même chambre qu'une petite fille de 7 ans?» demande-t-elle, en référence au fait que la DPJ exige qu'un enfant placé en famille d'accueil ait une chambre pour lui seul.

Or, dans les réserves, ça ne se trouve à peu près pas, ce qui exclut d'emblée des familles d'accueil ou des membres de la famille élargie, dit M^{me} Papatie. «Je sais que la DPJ est là pour aider nos enfants, mais elle n'est pas conçue pour les enfants autochtones, dit M^{me} Papatie. Peut-être même n'est-elle pas conçue pour aider aucun enfant. Nous seuls, Autochtones, pouvons comprendre nos enfants. On ne peut plus laisser le gouvernement décider à notre place. Il faudrait qu'on ait notre propre DPJ.»

Évelyne Papatie n'est pas la seule à en vouloir à la DPJ. «Il y a des gens, dans nos communautés, qui nous demandent de lui interdire d'intervenir», relève Jean-Charles Piétacho, chef du conseil de Mingan, sur la Côte-Nord.

Lui-même a été parent d'accueil d'une fillette, pendant un an. Et il relève que les longs questionnaires de la DPJ, ce n'est pas de la tarte. «On vous pose plein de questions intimes: quelle est votre situation financière? Regardez-vous des films pornos?»

Au ministère de la Santé, la sous-ministre adjointe, Louise Montreuil, dit que Québec est conscient de la nécessité «d'adapter certains critères pour tenir compte de situations particulières».

Mais il y a plus que ces critères de ceci ou de cela, reconnaît M. Piétacho. Il y a la triste réalité de plusieurs communautés. «Comme disait une aînée, la drogue, dans nos communautés, c'est comme la neige. T'as beau la ramasser, il en retombe tout le temps.»

* Source: Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (moyenne des cinq dernières années)

Le choc de l'exil à 5 ans

LOUISE LEDUC

«Est-ce qu'on accepterait que des centaines de petits Québécois prennent le chemin de l'Ontario faute de moyens ici? Chez nous, c'est ça qui se passe, et ça fend le cœur de voir tous ces enfants, qui ne parlent souvent que leur langue autochtone, parachutés dans une famille où l'on ne s'exprime qu'en français ou en anglais. Imaginez le choc que ça représente pour des petits qui n'ont parfois même pas 5 ans.»

Ainsi parle Guylaine Gill, directrice générale de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador.

Ne pas avoir une maison digne de ce nom et être parqué dans une réserve sans espoir d'y gagner sa vie, c'est une chose. Voir les enfants partir de la communauté parce que la communauté est trop pauvre? Là, c'est trop.

Ce qui met M^{me} Gill hors d'elle, c'est qu'Ottawa donne de l'argent, beaucoup d'argent pour les services d'aide à l'enfance et à la famille. En 2005-2006, c'était 33 millions. Seulement,

la quasi-totalité de ces sommes est consacrée au placement d'enfants. À la prévention? Que des miettes. «En gros, ces 33 millions versés par Ottawa servent à acheter des services à la province. Par exemple, un enfant placé en institution coûte 500\$ par jour, et c'est ce qu'on paie au système québécois.»

Jusqu'ici, très peu de fonds ont été consacrés à la prévention, admet la directrice de la politique et des relations intergouvernementales aux ministères des Affaires indiennes.

Ottawa ne donne pas tort à M^{me} Gill. Vrai, jusqu'ici, très peu de fonds ont été consacrés à la prévention, admet d'emblée Céline Laverdière, directrice de la politique et des relations intergouvernementales aux

ministères des Affaires indiennes.

Et oui, il faut que ça change. En ce sens, un projet pilote est d'ailleurs en marche depuis un an dans quatre communautés (les Algonquins de Kitcisakik et de Lac-Simon et les Innus de Mingan et de Mashteuiahtsh) où le placement d'enfants est particulièrement endémique. À Mashteuiahtsh (à côté de Roberval), par exemple, la communauté peut dépenser 579 000\$ en salaires à des intervenants ou autrement pour dépister de façon précoce les parents en difficulté ou les enfants sur une mauvaise pente.

Va pour les intervenants, mais des sommes sont-elles aussi prévues pour des cures de désintoxication? Ça, ce sont d'autres programmes, à Santé Canada, qui s'en chargent, répond M^{me} Laverdière.

Dans le budget fédéral de 2006, 43 millions sont prévus en deux ans pour étendre ces projets pilote. Le Conseil du Trésor devrait avoir approuvé le tout en juin, avance M^{me} Laverdière.

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca
UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 6	Loteries	A 9
Astrologie du jour	ARTS 8	Monde	A 16
Décès	ARTS 9	Petites annonces	ARTS 7 et AFFAIRES 4
Forum	A 14 et 15	Sudoku	AFFAIRES 4
Horaire télévision	ARTS 4		

Météo

Ensoleillé, vents légers, maximum 18, minimum 7. ARTS 8

ULYSSE NARDIN
DEPUIS 1846 LE LOCLE - SUISSE



Disponible exclusivement chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

DE LEURS ENFANTS



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Très souvent, les enfants autochtones retirés de leur famille se retrouvent à des kilomètres de chez eux, chez des Blancs dont ils ne connaissent pas toujours la langue.

Suffit, le misérabilisme!

De plus en plus d'Indiens veulent prendre en main leur destin

LOUISE LEDUC

Assez de ce discours misérabiliste, disent de plus en plus d'Indiens qui veulent prendre en main leur destin.

« Nous avons toujours contesté le système des pensionnats, mais si on continue comme ça, on aura affaire à un drame d'aussi grande envergure, dont nous serons responsables, cette fois », lance Jean-Charles Piétacho, chef du conseil de Mingan, sur la Côte-Nord.

Pendant plus d'un siècle, jusque vers 1970, quelque 80 000 enfants autochtones ont été envoyés dans des pensionnats dirigés par les Églises catholique, anglicane, unie ou presbytérienne, dans le but très avoué de faire de ces petits « sauvages » de parfaits petits Blancs. Des générations entières d'autochtones de partout au Canada (sauf au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard) y ont perdu leur langue et leur culture, en plus d'avoir été nombreux à y subir des agressions sexuelles.

Tout ce temps-là, ces « Peaux-rouges » étaient considérés comme des « pupilles de l'État », comme des enfants à éduquer pour les mener « à un degré de civilisation plus élevé », dicit un document du département fédéral de l'Intérieur datant de 1876.

En 1950 furent ensuite créées les réserves, qui, en grande partie, devinrent des ghettos de misère sans nom.



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Dans les réserves, les parents d'aujourd'hui sont, sinon d'anciens pensionnaires, pour beaucoup des enfants d'ex-pensionnaires qui n'ont jamais su ce qu'était une vie de famille.

Mais faut-il toujours rappeler tout cela? Sébastien Kurtness, vice-chef de Mashteuiaastsh le fait d'emblée. Parce que, s'il « faut arrêter de fermer les yeux » et parler ouvertement des

problèmes d'alcool et de drogue, il faut aussi mettre les choses dans leur contexte. Rappeler que les parents d'aujourd'hui sont, sinon d'anciens pensionnaires, pour beaucoup des enfants d'ex-

pensionnaires qui n'ont jamais su ce qu'était une vie de famille.

Éric, un Autochtone qui a adopté deux enfants d'une autre nation indienne, fulmine, lui, quand il entend certains blâmer

les Indiens pour leurs difficultés familiales. « Comment peut-on blâmer des victimes? »

Un peu dans ce sens-là, la semaine dernière, la juge Juanita Westmoreland-Traoré a libéré un émeutier qui avait fait du grabuge au centre-ville après une victoire du Canadien, au motif qu'il fallait tenir compte de ses racines indiennes. « Il y a un désavantage dans la société envers les Amérindiens qui se manifeste parfois par un plus fort taux de sous-emploi et des dépendances à l'alcool. »

« Insultante et gênante » que cette décision, a aussitôt commenté Mike Delisle, chef de Kahnawake. « Cette personne aurait dû répondre de ses actes devant la loi, comme tout un chacun. »

D'autres, comme le directeur des services juridiques de Toronto, Jonathan Rudin, estime que cette décision allait dans le sens de la Cour suprême, selon laquelle il faut tenir compte de l'histoire de ces peuples avant d'envoyer illico un autre Autochtone en prison (où ils sont, d'ailleurs, largement surreprésentés).

Chose certaine, que ce soit face à la justice ou face à leurs enfants qui leur sont retirés massivement, les Autochtones s'entendent sur une chose: il est minuit moins cinq et ce n'est plus vraiment l'heure de chercher des coupables. C'est l'heure où les enfants devraient dormir à poings fermés, en toute quiétude. Et chez eux. Pas chez les Blancs.



LES GARS,
GARDEZ TOUTES LES
AFFAIRES QUI ÉTAIENT
BONNES ET
ARRANGEZ CE QUI
ÉTAIT MOINS BON.

MERCI

LE GROS BON SENS

Le tout nouveau Murano 2009 de Nissan

Carrosserie juste assez revampée, feux arrière fuyants à diodes électroluminescentes, nouvel intérieur plus raffiné, moteur V6, 3,5 litres de 265 chevaux plus puissant, boîte de vitesses à variation continue Xtronic CVT^{MC} encore plus fluide et une foule d'autres améliorations dictées par le gros bon sens.



DÉCOUVRIR le gros bon sens

nissan.ca

Bons sentiments, mauvaise justice



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Si les bons sentiments ne font pas de la bonne littérature, ils ne font pas nécessairement de la bonne justice non plus.

Ce matin, à Québec, la Cour d'appel devra décider du sort d'une drôle d'affaire où le juge Jean-Pierre Dumais a essayé de jouer les médiateurs de la plus maladroite manière.

Il s'agit d'un cas qui a fait grand bruit au Saguenay, celui du Dr Richard Leblond, spécialiste de la médecine nucléaire, arrêté en 2004 après un accident qui a fait un blessé.

Après un long procès, le juge Dumais a déclaré le médecin coupable de conduite en état d'ébriété causant des lésions corporelles et de négligence criminelle causant des lésions.

Deux jours après son verdict, le juge convoque les avocats à son bureau. Dans un système où la justice est publique, ce genre de rencontres sans la présence de l'accusé ni du public n'a plus sa place, mais apparemment certains juges de la vieille école les pratiquent encore.

D'après l'avocat de la défense Jean-Marc Fradette, qui n'a pas été contredit par son confrère de la Couronne, le juge Dumais

voulait que l'accusé verse 100 000\$ à la victime, en échange de quoi il lui éviterait la prison, le condamnant uniquement à une peine dans la collectivité.

Le juge ajoute que l'accusé, selon lui, est «millionnaire» et qu'il n'a qu'à vendre sa voiture pour couvrir la somme. Il ne veut pas la détruire, précise-t-il.

Le juge confie qu'il n'en est pas à sa première démarche du genre: dans un autre district, il aurait permis une peine avec sursis en échange d'un versement de 50 000\$ à la victime dans une affaire d'enlèvement et de séquestration!

Il aurait également affirmé avoir en sa possession un appareil RBIV pour mesurer l'alcoolémie et s'en servir pour ses invités quand il donne des réceptions. Le fonctionnement de cet appareil était au cœur de la défense. Ça «fonctionne très bien», opine le juge, qui concède cependant que M^e Fradette a prouvé que les policiers avaient commis plusieurs erreurs de manipulation – pas assez pour soulever un doute, apparemment...

Estomaqué par ces propos, qui ont lieu pendant deux rencontres, l'avocat Fradette s'adresse à la

Cour supérieure. Il demande l'arrêt de la procédure. Le 14 mars, le juge Jean-Claude Beaulieu a rejeté cette demande, tout en critiquant son collègue Dumais.

Entre-temps, le juge Dumais s'est récusé et un autre juge doit prononcer la peine du médecin la semaine prochaine. Le juge Dumais a donné sa version des faits en cour: il nie avoir en sa possession un appareil d'alcootest comme celui des policiers, mais seulement un *Ensure* acheté à la SAQ: on l'aura mal compris. Il a dit qu'il voulait uniquement préparer le bon déroulement des discussions concernant la peine. Il est le seul à soutenir cette version, ce qui devient particulièrement embêtant.

Un magistrat n'a pas le droit de récrire la loi, même quand c'est supposé pour la bonne cause: les enfants, les victimes de l'alcool au volant, faites votre choix, il n'en manque pas.

Aujourd'hui, devant la Cour d'appel, la défense tentera de faire arrêter totalement le processus pour cause de partialité.

Il va de soi qu'un juge ne peut se lancer dans ce genre de négociations-marchandage où un accusé qui en a les moyens se fait offrir une peine plus clémente. C'est doublement illégal dans ce cas-ci puisque la loi prévoit une indemnisation sans égard à la faute, assumée par la SAAQ. On place la défense comme la Couronne dans une situation impossible: le juge annonce à l'avance la peine avant d'avoir

entendu qui que ce soit. Le juge se met lui-même à risque dans ces tractations de coulisses.

Il n'y a aucune plainte au Conseil de la magistrature pour ce sérieux manque de jugement.

Pourtant, comme l'ex-juge Andrée Ruffo se l'est fait dire, un magistrat n'a pas le droit de récrire la loi, même quand c'est supposé pour la bonne cause: les enfants, les victimes de l'alcool au volant, faites votre choix, il n'en manque pas.

Profilage racial à l'envers

C'est également pour une bonne cause, celle des Autochtones, que la juge Juanita Westmoreland-Traoré a libéré sous caution un

homme arrêté pendant l'émeute qui a suivi l'élimination des Bruins, il y a deux semaines.

Davin Johnny aurait été filmé en train de sauter joyeusement sur le toit d'une voiture de police, d'en briser les phares, puis d'aider d'autres à incendier deux voitures. Il a déclaré en cour qu'il allait recommencer, car il «déteste les cochons».

Ce manque de repentir pleinement assumé vous procure normalement un ticket pour la prison Rivière-des-Prairies en attendant votre procès. Mais la juge Westmoreland-Traoré a fait

une exception fondée sur l'origine ethnique: les Autochtones, a-t-elle dit, ont été «désavantagés dans notre société, ce qui se reflète parfois dans le taux de chômage élevé et l'alcoolisme».

Une semaine plus tard, l'homme était de retour devant un juge parce qu'il n'avait pas respecté son couvre-feu. Il demeurera détenu en attendant son procès.

On a beaucoup critiqué la juge, et avec raison: les malheurs historiques collectifs d'un individu ne sont pas un fondement sur lequel s'appuyer pour décider s'il doit être libéré sous caution.

Tout accusé à ses raisons et son lot de malheurs et, à ce compte-là, il faudrait laisser sortir tout le monde sans autre examen. Cela dit, le Code criminel crée une exception en faveur des Autochtones, mais à la fin du procès. Au moment de déterminer la peine, le juge doit examiner toutes les options de substitution avant de choisir la peine de prison «plus particulièrement en ce qui concerne les délinquants autochtones».

Il y a plusieurs bonnes raisons pour cela, notamment le fait que les centres de détention sont éloignés des communautés autochtones et l'existence d'autres mécanismes de règlement des conflits.

Mais heureusement, pour le reste, la loi ne prévoit pas la possibilité de faire du profilage racial à l'envers, même avec les meilleures intentions du monde.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

Les pénitenciers fédéraux écrasent

PATRICIA SAUZÈDE-BILODEAU
LE SOLEIL

QUÉBEC — Trois mois après que le ministre de la Sécurité publique eut banni la cigarette à l'intérieur des prisons provinciales, le fédéral lui, va plus loin. À compter du 5 mai, les détenus dans des institutions à sécurité maximale n'auront plus le droit de fumer sur le terrain des pénitenciers fédéraux.

La mesure, qui est progressive, s'appliquera dans tous les établissements correctionnels fédéraux du pays. Le 5 mai est la date limite pour ceux qui sont incarcérés dans des établissements à sécurité maximale. Pour les établissements à sécurité moyenne et minimale, ce sera

respectivement le 20 mai et le 2 juin. À la fin, le changement se sera fait dans 12 pénitenciers au Québec qui gardent 3000 détenus.

«Près de 70% des détenus dans les pénitenciers fument, gronde Arminda Mota, présidente de l'organisme de défense des droits des fumeurs MonChoix.ca. Si vous voulez améliorer la santé des détenus, donnez-leur l'occasion d'avoir des soins de base.»

Elle est catégorique: cette nouvelle restriction augmentera non seulement la tension dans les établissements, mais la contrebande. L'interdiction de consommer un produit légal pourrait ouvrir la porte à sa circulation souterraine, en plus de la mettre sur le même

pieu que l'héroïne, la coke ou autres drogues plus dures.

Le gouvernement fédéral est d'un autre avis. Depuis janvier 2006, les détenus n'ont plus le droit de fumer à l'intérieur des murs. Dès lors, les gardiens ont eu de la difficulté à contrôler la circulation et la consommation des cigarettes. Et ce serait exactement pour

cette raison qu'Ottawa a décidé d'aller plus loin. «Les gardiens passaient trop de temps à surveiller s'ils allumaient avec des mèches artisanales ou à trouver d'où provenait la fumée, raconte Jean-Yves Roy, gestionnaire des relations avec les médias au service correctionnel du Canada. Ce sera plus simple, les cigarettes seront interdites partout.»

TENDANCE
MAILLOT
ÉTÉ
2008

Jeudi dans
LA PRESSE

la-guêpière

LE BALCONNET DENTELLE VELOUTÉE ET SATINÉE | 2495

Économisez 30% sur un soutien-gorge signé Triumph. Jeu de textures délicates dans un motif travaillé en relief subtil. Forme corbeille qui fait un décolleté pigeonnant en carré magnifique. Blanc ou jaune beurre. 34-36-38 B-C et 34-36 D. Rég. 38.00 Culotte 11.99

simons
simons.ca

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

autosanstracas.com

Retrouver le plaisir d'acheter un véhicule d'occasion. Le meilleur prix - du choix - la qualité

ACTUALITÉS

Québec protège le patrimoine religieux

Sept millions pour restaurer l'Oratoire

CATHERINE HANDFIELD

Québec consacrera 6,8 millions de dollars en trois ans à la réfection de l'oratoire Saint-Joseph, joyau du patrimoine religieux montréalais.

Les sommes investies seront destinées à des travaux majeurs à la basilique et à la crypte, mais aussi à l'orgue Beckerath, l'un des 10 plus grands au monde.

Pour l'Oratoire, il s'agit de la première subvention gouvernementale d'importance depuis sa construction, qui s'est étalée de 1904 à 1967.

« Avant, nous réussissions bon an, mal an à rénover avec les

dons des bienfaiteurs, explique le recteur de l'Oratoire, Claude Grou. Mais ça devenait difficile. L'immeuble vieillissait, et les coûts augmentaient. »

« Un site comme l'oratoire du Mont-Royal est l'équivalent montréalais du Sacré-Cœur de Montmartre », a avancé la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, lors du point de presse qui avait lieu à l'Oratoire.

La ministre, qui était accompagnée de son collègue Raymond Bachand, a également annoncé une bonification de 2,5 millions au budget 2008-2009 du Conseil du patrimoine

religieux. Cette enveloppe sera destinée à la restauration d'une centaine de lieux de culte construits avant 1945.

« Nos églises, nos immeubles institutionnels et nos œuvres d'art sacré sont aujourd'hui des repères identitaires qui nous rappellent d'où nous venons et nous aident à tracer le chemin de notre avenir », a indiqué Christine St-Pierre.

Jean-Claude Marsan, professeur émérite à la faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, voit ces investissements d'un bon œil. « Par rapport au nombre d'églises que

compte le Québec – il y en a 600 dans l'île de Montréal seulement –, c'est sûr que ça représente une goutte d'eau, dit-il. Mais si on cible bien les édifices qui ont de l'importance patrimoniale, on ne peut pas ignorer que c'est très positif. »

Pas de condos

Christine St-Pierre a prévenu que ces immeubles devront demeurer des lieux de culte au moins cinq ans après l'attribution de ces subventions.

Par exemple, une église transformée en immeuble d'habitation devra rembourser

les sommes allouées pour sa rénovation.

Les projets devront être soumis avant la fin du mois de juin, a précisé le président du Conseil du patrimoine religieux du Québec, Michel Lavoie. Les travaux de rénovation se feront en 2009.

La subvention pourra atteindre un maximum de 70 % du coût total du projet. Ce pourcentage diminuera si l'église se trouve dans une communauté relativement aisée, en mesure de déboursier davantage pour la rénovation.

— Avec La Presse Canadienne

LE 1^{ER} JUIN, ÇA MONTE DE


35¢

Voici les nouveaux taux pour le personnel d'entretien d'édifices publics :

Classe A	Travaux lourds	14,65 \$ / l'heure
Classe B	Travaux légers	14,25 \$ / l'heure
Classe C	Travaux en hauteur	15,15 \$ / l'heure

Pour en savoir plus, communiquez avec nous, c'est nettement à votre avantage !

www.cpeep.net | 1 877 384-CNET



Le Comité paritaire de l'entretien d'édifices publics

Le vote par anticipation se poursuit



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Le vote par anticipation en vue des trois élections complémentaires provinciales du 12 mai a commencé hier et se poursuit aujourd'hui dans les circonscriptions montréalaises de Bourget (notre photo), de Pointe-aux-Trembles et de Hull. Hier, 1179 électeurs sur 47 000 se sont présentés dans Bourget et 1495 sur 41 000 dans Pointe-aux-Trembles. Les électeurs qui désirent se prévaloir de leur droit aujourd'hui doivent être déjà inscrits sur la liste électorale et devront présenter leur carte d'assurance maladie, leur permis de conduire ou leur passeport canadien. Les trois circonscriptions sont vacantes en raison des démissions des députés péquistes André Boisclair et Diane Lemieux, et du libéral Roch Cholette.

— Catherine Handfield



Infiniti EX35 569\$ / mois. Location 48 mois.¹

Une offre facile à comprendre même pour les durs d'oreille

INFINITI LAVAL



INFINITI.

305, boul. Saint-Martin Est 450-668-1650 514-382-8550 WWW.AUTOGOUEVERNEUR.COM

¹ Compte de 3411\$. Modèle E6SG78LP00 Ensemble Voyage Privilège. Paiement mensuel basé sur un kilométrage maximal de 96 000 km. Frais de kilométrage excédentaire de 0,15 \$ du kilomètre. Transport, préparation, immatriculations, taxe d'air climatisé et taxe sur les pneus en sus. Offre d'une durée limitée. Certaines conditions s'appliquent. Détails chez le concessionnaire.

SUR CYBERPRESSE.CA

SÉPARÉS À LA NAISSANCE

Assistez à la métamorphose en direct d'Alex Kovalev en prince charmant sur cyberpresse.ca/double



DARFOUR

Stéphanie Lapointe et son équipe de tournage vous donnent rendez-vous sur moncinema.ca/darfour

Stéphanie Lapointe
PHOTO IVANOÛ DEMERS, LA PRESSE

QUIZ

Sports en herbe, testez vos connaissances sur cyberpresse.ca/quizsports

NOS BLOGUES



RICHARD HÉTU
Tout se jouera en Caroline du Nord

La course à l'investiture démocrate se jouera en Caroline du Nord, vient de décréter Hillary Clinton, laissant entendre que Barack Obama ne pourrait revendiquer la nomination s'il perdait dans cet État du Sud.

Lisez la suite sur cyberpresse.ca/hetu

Dernière de Tout le monde en parle

Veux, veux pas, la célébrité...

PAUL JOURNET

La dernière de *Tout le monde en parle* hier soir a beaucoup porté sur la célébrité. Celle qu'on cherche, celle qu'on fuit, celle dont on souffre.

Renée Martel présentait son dernier disque. Plus jeune, la contradiction entre ces pôles l'a presque menée à l'éclatement. C'était en 1973, l'année où elle a vendu 400 000 exemplaires de *Un amour qui ne veut pas mourir*. L'année aussi où elle a passé cinq jours dans le coma après sa tentative de suicide.

Son père, le célèbre Marcel Martel, voulait faire d'elle une vedette. Il a réussi.

«J'étais une personne privée et gênée. Tout ce qu'on faisait se retrouvait dans les journaux. (...) J'en ai beaucoup souffert», a-t-elle raconté sobrement.

Garou, lui, semble très bien gérer sa célébrité. «J'attends de retomber bas. Je ne cours pas après la notoriété», a-t-il assuré.

Son disque anglais *Piece of My Soul* vient enfin de paraître. Le premier depuis qu'il a quitté René Angélil pour fonder sa propre compagnie. À ceux qui s'ennuient de Pierre Garand le bluesman, il a répété qu'il n'a jamais perdu les rênes de sa carrière. Et que René Angélil ne l'a jamais enfoncé dans la pop formatée.

Une troisième chanteuse populaire visitait le plateau de Guy A.: Mel C, des Spice Girls. L'interview était présentée au même moment où elle chantait au Club Soda. Le toupet dans les paupières, elle semblait plus *classy* que *sporty*. Et elle n'abuse pas d'alcool ou de drogue. Un cauchemar pour les biographes.

Sympathique. Mais les artistes les plus célèbres ou les plus gentils ne sont pas toujours les plus intéressants.

Le «Noir de service»

Comme beaucoup trop d'artistes, Anthony Kavanagh s'est fait escroquer. Le «demi-dieu grec des Noirs» a perdu deux millions en 2006.

CONCERT CONCORDIA-OM

Trois femmes et un homme

CLAUDE GINGRAS
CRITIQUE

Le quatrième concert annuel au bénéfice de l'Université Concordia et de l'Orchestre Métropolitain du Grand Montréal était présenté hier après-midi à la salle Maisonneuve de la PdA, donc plus modestement que l'événement équivalent de l'Opéra de Montréal, salle Wilfrid-Pelletier de la même PdA. Mais il a fait salle comble, ce qui n'est pas toujours le cas dans la salle deux fois plus grande.

Quatre vedettes entendues régulièrement au «Met» et ailleurs étaient annoncées. Des personnalités fort occupées... mais toutes étaient au rendez-vous. Seul retour parmi les quatre: Renée Fleming. Habituellement maniérée et décevante, je l'ai retrouvée dans une sorte d'état de grâce. D'abord au plan vocal: le timbre s'est un peu assombri au grave, comme on l'a noté dès l'air de *Roussalka*, de Dvorak; en même temps, l'extrême aigu reste toujours aussi libre, clair et juste. À titre d'exemple: la Gavotte de *Manon*, que la souriante personne chante en se promenant à l'avant-scène, adoptant un genre music-hall qui lui coûte un joli trou de mémoire.

La chanteuse américaine nous a aussi donné une très longue scène finale d'*Otello* à la fois soutenue vocalement et assez convaincante dramatiquement. Ce qui justifie de parler immédiatement de l'extraordinaire participation de l'Orchestre Métropolitain et de son chef Yannick Nézet-Séguin. La moitié au moins de l'impression produite par ce Verdi venait d'eux. Ils furent d'ailleurs de parfaits partenaires pour chaque chanteur.

La mezzo américaine Joyce DiDonato est acclamée comme la nouvelle spécialiste de Rossini et la soprano allemande Diana Damrau est reconnue pour son apport dramatique inhabituel au répertoire de colorature. Entendues ici pour la première fois, toutes deux furent dignes de leur réputation.

DiDonato conjugue souplesse de l'émission, chaleur du timbre, justesse, clarté de l'articulation et des trilles. Tous ces éléments demeurent inchangés jusque dans les passages extrêmement rapides et servent les deux airs de Rossini – de *Barbiere* et de *Generentola* – chantés dans des éditions peu familières et avec beaucoup d'ornementation.

Les aires choisis par Damrau étaient moins exigeants vocalement mais comportaient plusieurs traits à l'aigu et au suraigu qu'elle lança à pleine force. Damrau a surtout révélé un talent comique – seule, ou en duo avec le ténor Matthew Polenzani.

Voici un cas assez singulier. L'homme n'a aucune espèce de personnalité; en fait, il a plutôt l'air d'un tranquille homme d'affaires. La voix est juste, timbrée, impeccablement conduite, bien que l'aigu manque un peu de brillant. La prononciation française est meilleure que celle de maints ténors francophones (ce qui inclut québécois autant que français) et le style est un peu celui des ténors d'autrefois, avec un gracieux diminuendo pour clore l'air de *Roméo et Juliette* et une conclusion extrêmement affectée à la fin de l'air de *L'Elisir d'amore*. Un très honnête ténor quand même. Simplement écrasé par les trois femmes qui l'entouraient.

CONCERT-BÉNÉFICE. Université Concordia-Orchestre Métropolitain du Grand Montréal, dir. Yannick Nézet-Séguin. Hier après-midi, salle Maisonneuve de la Place des Arts.

Volatilisés. En même temps que son gérant, un «mythomane maniaco-dépressif», à 10 jours du début de sa tournée.

Fraîchement revenu de France, l'humoriste a parlé de différentes formes de racisme. De celle plus directe de la France, à cause de laquelle des douaniers lui démontraient «pourquoi il y a le mot doit dans douane».

Daniel Pennac, un véritable Français, était invité pour souligner son grand prix Métropolis bleu. Deux grands sportifs complétaient le tableau des invités: Richard Legendre et Sylvie Bernier.



Garou a chanté pour le public de *Tout le monde en parle*.

PHOTO FOURNIE PAR RADIO-CANADA



L'AURA^{MD} XE 4-CYL. 2008 DE SATURN
À FAIBLE CONSOMMATION D'ESSENCE

GÉNÉREUSE



MODÈLE PRÉSENTÉ : AURA XR 2008 DE SATURN 31 270 \$ (PDSF)

COMME PAS UNE

LOUEZ POUR 238 \$**	TAUX DE LOCATION 1,1%**	OU DE FINANCEMENT À L'ACHAT 0% 60 MOIS.
-------------------------------	-----------------------------------	--

**LOCATION DE 48 MOIS, 2 800 \$ COMPTANT, 0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ, TRANSPORT INCLUS.

PDSF À PARTIR DE 24 240 \$

OU	LOUEZ POUR 298 \$**	TAUX DE LOCATION 1,1%**	0 \$ COMPTANT**	**LOCATION DE 48 MOIS, 0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ, TRANSPORT INCLUS.
-----------	-------------------------------	-----------------------------------	------------------------	---

LA BERLINE SPORT INTERMÉDIAIRE AUX MULTIPLES CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE :

- Moteur 4 cyl., 2,4 L de 169 HP • AUT : 6,5 L / 100 km (43 MI/GAL)*, VILLE : 9,6 L / 100 km (29 MI/GAL)* Air climatisé • Glaces et verrouillage électriques • Télédverrouillage à distance • Régulateur de vitesse

EN PLUS DES CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE NON OFFERTES SUR LA CAMRY ET L'ACCORD :

- Roues de 17 po • Garantie limitée pendant 5 ans ou 160 000 km sur le groupe propulseur* • OnStar® avec abonnement d'un an au plan de service Sain et sauf • Siège du conducteur à réglage électrique en deux sens avec support lombaire.

LA PROMESSE SATURN
GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS OU 160 000 KM SUR LE GROUPE PROPULSEUR*
LE TRANSPORT DE COURTOISIE ET L'ASSISTANCE ROUTIÈRE*
EXPERIENCE D'ACHAT SANS TRACAS | PRIVILEGE D'ECHANGE DE 30 JOURS

Votre vieille voiture vous donne droit à une récompense. Obtenez un rabais de 1 000 \$ sur un véhicule Saturn neuf admissible lorsque vous envoyez votre vieille voiture finir ses jours au ciel. Visitez carheaven.ca ou votre détaillant Saturn pour plus d'information.V



Votre expérience commence à saturncanada.com

Repenser. SATURN

*Les composants du groupe propulseur des véhicules 2008 sont couverts par une garantie limitée pendant 5 ans ou 160 000 km, selon la première éventualité. Voyez un détaillant pour les conditions, restrictions et protections de la garantie limitée ainsi que pour les modalités d'assistance et de service à la clientèle. *Dans les 30 jours ou 2 500 km suivant la livraison, selon la première éventualité. *Le transport de courtoisie et l'assistance routière sont aussi disponibles pendant 5 ans ou 160 000 km, selon la première éventualité. *Ce que vous devez savoir : Le PDSF des modèles présentés est à partir de 31 270 \$ pour une AURA XR 2008 de Saturn. Le PDSF est de 24 240 \$ pour une AURA XE 2008 de Saturn. **Basée sur une location de 48 mois pour une AURA XE 2008 de Saturn. Un acompte ou un échange de 2 800 \$ / 0 \$ est requis pour une mensualité de 238 \$ / 298 \$. Aucun dépôt de sécurité n'est exigé. Le taux de location annuel est de 1,1 %. L'obligation totale est de 14 244 \$ / 14 304 \$. Sujet à l'approbation de crédit de GMAC. Limite annuelle de kilométrage de 20 000 km, chaque kilomètre excédentaire étant facturé 0,15 \$. Les dispositions précédentes constituent également un exemple de contrat de location. D'autres options de location sont offertes. **Le transport (1 250 \$) est inclus. *Le transport (1 250 \$) n'est pas inclus. La taxe sur la climatisation (100 \$), s'il y a lieu, l'immatriculation, les taxes, l'assurance, l'enregistrement, les frais d'administration, les frais liés à l'inscription au RDPRM / PPSA, les droits et l'équipement optionnel sont en sus. Préparation à la route incluse. Les détaillants peuvent vendre/louer à moindre prix. Un échange entre détaillants peut être nécessaire. Les offres de location s'appliquent à tous les modèles neufs AURA XE 2008 de Saturn et sont réservées aux clients de détail et aux clients de parc admissibles seulement. Voyez un détaillant, visitez saturncanada.com ou faites le 1 888 4SATURN pour les conditions et les détails. *Financement à l'achat et sujet à l'approbation de GMAC réservé aux clients de détail et aux clients de parc admissibles seulement. Un acompte ou un échange et / ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. La mensualité variera en fonction du montant de l'emprunt et de la valeur de l'acompte / échange. Par exemple : pour un emprunt de 10 000 \$ à 0 % d'intérêt annuel, les mensualités seront de 167 \$ pour 60 mois pour une AURA XE 2008 de Saturn. Le coût de l'emprunt sera de 0 \$. L'obligation totale sera de 10 000 \$. Cette offre est d'une durée limitée et ne peut, dans certains cas, être combinée avec d'autres offres. *Les données relatives à la consommation d'essence ont été établies d'après les méthodes d'évaluation de Ressources naturelles Canada. Les données présentées sont celles de l'AURA avec moteur Ecotec de 2,4L, 4 cyl., à boîte automatique. OnStar® est une marque déposée d'OnStar Corporation. *Offre conditionnelle à l'approbation du crédit par GMAC. Voyez votre détaillant pour les détails. *Les véhicules remis à Autos-o-ciel doivent avoir été immatriculés et assurés sans interruption au cours des six derniers mois. Pour les conditions d'admissibilité, visitez carheaven.ca. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à ces offres et / ou au programme en tout ou en partie pour toute raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. ©2008 Saturn Corporation. Saturn et ses logos sont des marques déposées de Saturn Corporation. Tous droits réservés.

- Saturn Saab de Laval 2800, boul. Chomedey 9415, Papineau Montréal (450) 681-0028 www.saturnlaval.com 3557197A
- Mondial Saturn Saab 9415, Papineau Montréal (514) 385-7222 www.mondialsaturn.com
- Saturn Saab de Brossard 5950, boul. Marie-Victorin Brossard (450) 672-2500 (450) 964-1374 www.gravelauto.com
- Saturn de Terrebonne 1295, Carré Masson Lachenaie (450) 964-1374 www.saturnterrebonne.com
- West Island Saturn Saab 9775, route Transcanadienne Ville Saint-Laurent (514) 332-4424 www.westislandsaturn.com
- Gravel Saturn Saab 1, Place Ville-Marie, # 11 180 Montréal (514) 861-2000 (514) 437-6317 www.gravelauto.com
- Saturn de Blainville 249, boul. Seigneurie Ouest Blainville (450) 437-6317 www.saturnblainville.com
- Saturn Saab de l'Île-des-Sœurs 1000, boul. René-Lévesque Île-des-Sœurs (514) 769-5353 www.gravelauto.com



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Le Port est encore vulnérable aux infiltrations de criminels, malgré les récentes mesures implantées par le gouvernement, a laissé entendre le directeur de l'Administration portuaire de Montréal dans une lettre.

Le Port de Montréal demeure vulnérable

Tous les employés ne sont pas visés par les nouvelles mesures de sécurité

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — En dépit des récentes mesures implantées par le gouvernement Harper, le Port de Montréal demeure vulnérable à l'infiltration de terroristes ou de membres du crime organisé.

C'est ce qu'a laissé entendre le directeur de la sûreté de l'Administration portuaire de Montréal (APM), Félix Bergeron, dans une lettre datée de juillet dernier, que *La Presse* a obtenue grâce à la Loi sur l'accès à l'information.

Cette lettre aux propos inquiétants n'a apparemment jamais été envoyée à son destinataire, le sous-ministre adjoint à la Sécurité et Sûreté de Transports Canada, Marc Grégoire, et est restée au stade de brouillon.

Elle reflète cependant les préoccupations exprimées par les dirigeants du Port dans plusieurs autres lettres envoyées à Ottawa dans les mois qui ont précédé l'implantation du Programme d'habilitation de sûreté en matière de transport maritime.

Mis en œuvre en décembre dernier par le ministre des Transports, Lawrence Cannon, ce programme vise à vérifier les antécédents judiciaires de certains travailleurs portuaires.

«Le Programme permettra mieux protéger les ports canadiens contre les activités terroristes et le crime organisé, tout en veillant à ce que notre industrie du transport maritime continue d'être compétitive sur les marchés de plus en plus mondialisés», a déclaré le ministre

Cannon dans un communiqué de presse publié en septembre dernier.

Les travailleurs visés sont ainsi soumis à une vérification par la GRC et le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), notamment.

Pour en «faciliter la mise en œuvre», le ministre des Transports a décidé de ne pas l'appliquer à tous les travailleurs portuaires. Ainsi, seuls ceux qui ont accès à certaines zones dites «à risque» doivent faire l'objet de ces contrôles. Ces zones sont notamment celles où se trouvent

«L'une de nos inquiétudes a toujours été que, en appliquant le programme à certaines personnes seulement, cela laisse quand même la porte ouverte à de l'intimidation», a dit le sénateur Colin Kenney.

les systèmes de surveillance et les aires adjacentes aux navires de croisière.

Or, les débardeurs du Port de Montréal, par exemple, qui ont un long historique criminel, ne sont pas assujettis au programme.

Peu de personnel assujetti

Ces exclusions ont fait bondir les administrateurs du Port de Montréal, qui auraient souhaité que les nouvelles mesures s'appliquent à chacune des quelque 5000 personnes qui travaillent sur son territoire.

Les lettres obtenues par *La Presse* révèlent qu'un réel affrontement a eu lieu entre les administrateurs du port et les fonctionnaires du

ministère canadien des Transports. «Les modifications apportées au règlement sur la sûreté du transport maritime le 1^{er} décembre 2006, l'outil matriciel pour déterminer les personnes visées par l'habilitation de sûreté et la définition des zones R-2, qui excluent la presque totalité de nos terminaux maritimes, font en sorte que peu de personnel œuvrant à l'intérieur des terminaux sera assujetti», a écrit le directeur de la sûreté de l'APM, Félix Bergeron, dans cette ébauche de lettre qui devait être signée par le capitaine du port, Jean-Luc Bédard.

M. Bergeron est allé jusqu'à suggérer que l'APM rejeterait toute responsabilité si des incidents fâcheux devaient survenir au port. «Nous vous avisons que l'APM ne pourra être tenu responsable de tout incident relié au fait qu'un membre du personnel, œuvrant dans une installation maritime assujettie à la Loi sur la Sûreté du transport maritime, n'ait pas été désigné comme participant au programme d'habilitation de sûreté en matière de transport maritime», lit-on au dernier paragraphe du document.

Intimidation

En 2002, un rapport sénatorial a établi que 15% des débardeurs du Port de Montréal avaient un

casier judiciaire. Trente-six pour cent des inspecteurs et 54% des employés d'une compagnie contractuelle chargée de ramasser les ordures et de faire des réparations mineures étaient dans la même situation.

Six ans plus tard, la situation reste identique, estime le sénateur libéral Colin Kenney, qui préside le comité sénatorial sur la sécurité nationale, qui a rédigé le rapport.

M. Kenney abonde dans le même sens que l'APM: les vérifications partielles sont nettement insuffisantes.

«Nous nous sommes opposés dès le début, a-t-il souligné lors d'un entretien téléphonique. L'une de nos inquiétudes a toujours été que, en appliquant le programme à certaines personnes seulement, cela laisse quand même la porte ouverte à de l'intimidation. Et ça a toujours fait partie de l'historique du syndicat dans le Port de Montréal.»

Le comité de la Sécurité nationale a entendu au fil des ans plusieurs témoignages qui corroborent cette thèse de l'intimidation, dit-il.

«Si vous vérifiez les antécédents d'une personne mais pas d'une autre, il sera très facile pour la seconde de dire à la première: "J'ai remarqué que vous aviez deux superbes jeunes filles. Comment

se portent-elles aujourd'hui?"» illustre le sénateur.

Pressions syndicales?

Selon Colin Kenney, le ministre des Transports a tout simplement cédé aux pressions des syndicats, des entreprises et des administrations portuaires.

Mais une source au Ministère a suggéré que ce serait plutôt l'APM qui souhaitait éviter les affrontements avec ses syndicats.

La correspondance obtenue par *La Presse* laisse en effet voir que le Ministère a toujours prétendu que l'APM pouvait prendre l'initiative d'élargir le cadre du programme. Une interprétation que le capitaine du port a réfutée à plusieurs reprises. «On a fait notre part... On ne gèrera quand même pas leurs relations du travail à leur place!» a-t-il tranché lors d'un entretien téléphonique.

Entre-temps, l'implantation du programme, commencée le 15 décembre à Montréal, à Halifax et en partie à Vancouver, se poursuit.

Les derniers chiffres montrent que 1673 des 1705 demandes de vérification ont été acceptées. Aucune n'a encore été rejetée.

Les yeux sont maintenant tournés vers Vancouver, où le programme a été retardé par une contestation... des débardeurs. Le Ministère a décidé de les assujettir au programme — contrairement à ceux de Montréal — puisqu'ils ont accès à des bateaux de passagers.

Avec la collaboration de William Leclerc

50% de réduction. Aujourd'hui seulement.

Réservez aujourd'hui. Voyagez un mardi ou un mercredi d'ici au 25 juin 2008*.

ALLERS SIMPLES au départ de Montréal offerts à partir de :

125\$
HALIFAX

135\$
MONCTON • SAINT JOHN

135\$
THUNDER BAY

139\$
NASSAU, BAHAMAS**
CHARLOTTETOWN

145\$
DEER LAKE/CORNER BROOK†

159\$
WINNIPEG

169\$
ST. JOHN'S

175\$
PUERTO PLATA,
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE††

175\$
PUNTA CANA,
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE††

199\$
EDMONTON • CALGARY

205\$
ABBOTSFORD

209\$
LOS ANGELES

209\$
KELOWNA • VANCOUVER

215\$
SASKATOON

219\$
REGINA

235\$
VICTORIA

249\$
COMOX • GRANDE PRAIRIE

249\$
FORT MCMURRAY



Pour réserver un vol, visitez westjet.com, composez le 1 877 956 6982 ou communiquez avec votre agent de voyages. Pour réserver un forfait Vacances WestJet, communiquez avec votre agent de voyages.



WESTJET

PARCE QUE LE PROPRIÉTAIRE

* Le service saisonnier pour les vols à destination de Deer Lake/Corner Brook débute le 18 mai 2008. ** Le tarif pour Nassau, Bahamas s'applique seulement aux vols effectués un dimanche, à compter du 18 mai 2008. † Le tarif pour Puerto Plata et Punta Cana, République dominicaine s'applique seulement aux vols effectués un samedi, à compter du 24 mai 2008. †† Les tarifs s'appliquent aux réservations effectuées au plus tard le 5 mai (23h59, heure des Rocheuses) pour les vols effectués un mardi ou un mercredi d'ici au 25 juin 2008. Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Les tarifs annoncés incluent déjà le rabais. Le rabais s'applique aux tarifs réguliers de WestJet les plus bas. Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Non remboursable. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Il est possible que certains vols ne soient pas offerts chaque jour de la semaine. Visitez westjet.com pour plus de détails. Accumulez des milles de récompense AIR MILES™ en réservant sur westjet.com ou auprès de votre agent de voyages. MCMC Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc. et WestJet.

Meurtre et tentative de meurtre

Les balles sifflent près de Concordia

VIOLAINE BALLIVY

Le quadrilatère de l'Université Concordia a été le théâtre d'un meurtre et d'une tentative de meurtre hier, au centre-ville de Montréal. La police ignore pour l'instant si les deux crimes sont liés.

Un jeune homme de 22 ans a été abattu très tôt hier matin, à quelques pas de l'entrée du campus Sir George Williams. Les bars venaient tout juste de fermer quand, peu après 3 h 30, au moins un coup de feu a résonné rue MacKay, tout près du boulevard De Maisonneuve.

Les policiers ont découvert un homme inanimé sur le trottoir, grièvement blessé au thorax. Il

« On entend parfois dire que certains coins de la ville sont chauds. Mais ici, je pensais que c'était mieux. Ça me donne des frissons. »

a succombé plus tard à ses blessures. Un groupe de jeunes hommes ont eu le temps de prendre la fuite avant l'arrivée des secours, selon les témoins.

Puis, peu avant 20 h, un homme de 28 ans a été atteint d'au moins un projectile d'arme à feu à l'angle du boulevard de Maisonneuve et de la rue Saint-Mathieu, à deux rues du premier crime. Le ou les suspects ont pris la fuite, tandis que la victime se trouvait toujours dans un état critique hier soir.

« À part la proximité, il est encore trop tôt pour lier les deux événements », a dit le porte-parole du SPVM Laurent Gingras. Les policiers ne disposaient que de très peu d'information sur cette tentative de meurtre au moment de mettre sous presse.

Quant au 10^e meurtre de l'année à Montréal, sa victime était

connue des policiers et fréquentait des gangs de rue. « Nous n'avons toutefois aucune description du ou des suspects », a indiqué Olivier Lapointe, porte-parole du SPVM.

Une caméra fixée au mur du pavillon Henry F. Hall de l'Université Concordia pourrait avoir filmé toute la scène et donner un bon coup de pouce aux enquêteurs. « Elle est très bien située, mais il faisait nuit... On ne sait pas encore si elle sera utile », a dit M. Lapointe.

Commotion chez les étudiants

La vue des enquêteurs à l'œuvre dans la rue, ruban à mesurer à la main et relevant au sol d'éventuels indices de la tragédie, a troublé certains étudiants de l'Université Concordia, hier.

Christel Huybregts, qui se cherchait un appartement rue MacKay hier matin, a eu un mouvement de recul quand elle a appris la nouvelle.

« On entend parfois dire que certains coins de la ville sont chauds. Mais ici, je pensais que c'était mieux. Ça me donne des frissons. »

Les policiers se sont montrés rassurants. La victime n'étudiait pas à l'Université Concordia, elle était connue des services de police et aurait fait partie d'un gang de rue.

« Les étudiants n'ont rien à craindre. Ce crime n'a rien à voir avec l'Université », a assuré M. Lapointe.

L'Université Concordia évaluera au cours des prochains jours s'il y a lieu de resserrer les dispositifs de sécurité.

« Ce n'est pas le temps de paniquer, mais après chaque incident on refait le tour de la question », a affirmé Christine Mota, porte-parole de l'Université.

En tout temps, les étudiants qui le désirent peuvent être accompagnés dans leurs déplacements par les gardiens du campus.

— Avec Catherine Handfield



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE. Ruban à mesurer à la main, des enquêteurs relevaient hier d'éventuels indices de la tragédie survenue rue MacKay.

EN BREF

Lex-député Charles Caccia est mort

L'ancien député libéral fédéral et fervent défenseur de l'environnement Charles Caccia est mort à l'âge de 78 ans. M. Caccia, qui a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1968, a remporté la circonscription de Toronto-Davenport neuf fois de suite et a servi pendant 36 ans sur la Colline parlementaire. M. Caccia, qui a quitté la vie politique en 2004, a poursuivi son engagement en faveur de l'envi-

ronnement à titre de chercheur principal à l'Institut de l'environnement de l'Université d'Ottawa. Il a également été président de l'organisation Green Cross-Canada. — La Presse Canadienne

Pour le déminage

Le ministère de la Défense nationale projette de faire l'acquisition de véhicules blindés spécialisés supplémentaires afin de détecter la présence de mines le long des routes en Afghanistan, qui constituent le problème le plus sérieux auquel font face les soldats canadiens déployés dans ce pays. — La Presse Canadienne

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2008-05-04

Quotidien 553 07 14 15 18 28 29 30 34 36 37 15 16
7740 40 43 45 49 57 59 61 62 66 69 17 28 37

PANCO

Astro Jour - Mois - Année - Signe Extra 6781274
08 JUIN 16 CAPRICORNE

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2008-05-03

649	03 06 15 27 40 44	41 compl.	49	04 07 20 26 29 39	44 compl.
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6 0	3 917 727,00 \$	6/6 0	2 000 000,00 \$	6/6 0	75 000,00 \$
5/6+c 7	39 976,80 \$	5/6+c 1	75 000,00 \$	5/6 15	750,00 \$
5/6 126	1 834,70 \$	5/6 15	75,00 \$	4/6 805	75,00 \$
4/6 7 251	60,40 \$	4/6 14 887	10,00 \$	3/6 8 340	5,00 \$
3/6 129 576	10,00 \$	2/6+c 8 340	5,00 \$	Ventes totales :	762 318,00 \$
2/6+c 74 273	5,00 \$	Extra 7402187		Ventes totales :	13 901 842 \$
				Prochain gros lot (approx.) :	8 000 000 \$

Ce 5 mai, la mise 5 en boni!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Juste pour le fun!

Dès 5 h 30



Plus de hits, plus de fun!

Une station de radio **FORUS** QUÉBEC



Six clubs d'un coup!

Abonnements disponibles:

Réseau
6 clubs 2 025 \$
5 clubs 1 775 \$

LACHUTE, ST-ANDRÉ, VICTORIEN, CHANTECLER ET RIVIERA
3 clubs 1 150 \$

LACHUTE, ST-ANDRÉ ET VICTORIEN EN SEMAINE SEULEMENT

Extra 6 clubs
Après 14 h : 825 \$
Après 15 h : 575 \$
Après 16 h : 395 \$

Pour plus de détails, consultez le site Internet

JOIGNEZ LE GROUPE DE TÊTE ET FAITES SIX CLUBS D'UN COUP!
LE LACHUTE • LE RIVIERA • LE ST-ANDRÉ • LES ILES • LE VICTORIEN • LE CHANTECLER

GroupeBeaudet.com 514.990.5833

ACTUALITÉS

De la neige à vendre trouve preneur

CINDY LEVESQUE
LE NOUVELLISTE

SHAWINIGAN — Personne ne pourra reprocher à Carl Marchand de ne pas tenir parole. L'entrepreneur de Shawinigan, qui a décidé cet hiver de vendre sa neige grâce aux petites annonces, s'arme ces jours-ci de sciure, de coupe-vapeur et de foin pour préserver son éphémère produit.

L'étonnante annonce de «neige à vendre», publiée en février dans *Le Nouvelliste* et relayée par différents médias de la province, a porté ses fruits. Trois chargements de neige ont déjà été réservés et quatre autres sont en voie de l'être.

M. Marchand discute aussi avec un client potentiel qui voudrait organiser un tournoi de volley-ball sur neige cet été dans la région.

Difficile à conserver

Seulement voilà, pour honorer ces ventes, l'entrepreneur doit préserver la neige jusqu'à l'été, et la soudaine chaleur d'avril l'a pris au dépourvu, avoue-t-il.

«C'est la première fois que je vois la neige fondre aussi vite; la chaleur m'a surpris. Je suis en train de couvrir ma réserve du côté nord avec de la sciure et des coupe-vapeur. Je la recouvre de foin», détaille Carl Marchand. «Je crois que je devrais en avoir jusqu'en juillet», évalue-t-il.

Une chose est sûre, ce nouveau créneau, qui tire son origine d'un pari entre amis, se révèle fertile en créativité. Carl Marchand laisse entendre qu'il reprendra l'initiative l'hiver prochain. Il mijote par ailleurs un projet d'envergure qu'il pourrait réaliser à l'été 2009. «J'aurais aimé le faire cette année, mais j'ai besoin de gens et je manque de temps», dit-il sans donner plus de détails.

Chaque livraison de neige vendue par l'entrepreneur est facturée selon la charte des transporteurs. La moitié de la somme sert à payer les frais de transport et l'autre est destinée à un organisme choisi par le client.

PHOTO STÉPHANE LESSARD, LE NOUVELLISTE
Carl Marchand utilise de la sciure, un coupe-vapeur et du foin pour préserver sa neige.

Berline Accord EX-L 2008 illustrée

En mai
tout le monde est
en Accord

Accord LX manuelle 2008

Prix de location à partir de

338 \$*

par mois/48 mois

0 \$

comptant

0 \$

dépôt de sécurité

Incluant
96 000 km
Transport et
préparation inclus en
location seulement

En plus

À l'achat ou à la location votre
concessionnaire vous offre
1 000 \$
à utiliser à votre guise†

*Les offres de location-bail sont faites par Services Financiers Honda Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur le véhicule neuf 2008 mentionné ci-après. Période de location de 48 mois. Pour le véhicule, est (identifié a) le paiement mensuel, b) le paiement initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Accord berline LX manuelle 2008 (modèle CP2538E) : a) 338 \$, b) 0 \$, c) 16 224 \$. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Photo à titre indicatif. La carte-cadeau de 1 000 \$ incluant les taxes est applicable à l'achat ou à la location sur tous les modèles Accord. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Valable seulement chez vos concessionnaires participants. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le manufacturier. Valable sur les véhicules en inventaire seulement.

Concours

Une Accord
en cadeau!

Vous pourriez gagner en prix la location
d'une Accord berline 2008.

1 tirage par semaine pendant 4 semaines

Du 5 au 30 mai 2008, faites l'essai d'une Accord
et courez la chance de gagner la location pendant 12 mois.



HONDA
VÉHICULES D'OCCASION
Certifiés

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

QUI, ON A FAIT
LE PLEIN

honda.ca

HONDA



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

La saison du vélo a déjà commencé, mais il reste encore beaucoup de neige dans certains dépôts, comme celui-ci, situé rue Molson.

Dépôts à neige temporaires

Des risques pour l'environnement

CATHERINE HANDFIELD

La neige tombée en abondance durant l'hiver a forcé les villes à l'entasser dans des endroits qui n'étaient pas forcément conçus pour la recevoir. Or, en fondant, cette neige laisse des résidus (sel, hydrocarbures, etc.), qui peuvent contaminer les sols et abîmer la végétation.

« Les dépôts créés en catastrophe pendant l'hiver ne sont probablement pas tous réglementaires, croit Sébastien Sauvé, professeur au département de chimie de l'Université de Montréal. C'est certain que les sols vont y goûter. »

Les sites permanents – au nombre de 367 au Québec – sont dotés d'équipements d'épuration. Mais est-ce le cas des sites temporaires? Cet hiver,

le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a autorisé la création de 70 dépôts temporaires au Québec, dont 22 à Montréal. Dans la province, le Ministère a dû mettre au pas 128 sites d'élimination illégaux, selon les données fournies à *La Presse*.

« Les dépôts créés en catastrophe pendant l'hiver ne sont probablement pas tous réglementaires. C'est certain que les sols vont y goûter. »

« Pour les ouvrir, les villes devaient s'engager à prendre des mesures pour récupérer les dépôts », indique Michel Rousseau, sous-ministre adjoint au MDDEP. « Mais le Ministère devait surtout se fier

à l'information que les municipalités lui donnaient », souligne Sébastien Sauvé.

Quelques risques

« Ces nouveaux dépôts ne posent pas de risques énormes pour l'environnement, précise d'emblée Sébastien Sauvé.

Mais il y en a quand même quelques-uns. »

D'abord, les sites pourraient être légèrement contaminés par les hydrocarbures et les métaux, indique le spécialiste. La neige usée contient en effet des débris

solides, mais aussi des huiles, des graisses, de l'essence et même du plomb.

Autre risque: les sels peuvent assécher certains arbres, dont le pin blanc, selon une étude de l'Université d'Opole, en Pologne. « Si les sites ont été créés près de parcs, certains arbres pourraient en souffrir », explique Rodovan Popovic, professeur au département de chimie de l'UQAM.

Des études ont aussi démontré que, lorsque la neige est entassée sur un terrain déjà contaminé, les sels qu'elle contient entraînent les métaux toxiques par ruissellement jusque dans les égouts.

« Si l'eau s'écoule dans des égouts sanitaires qui ne sont pas connectés à la station d'épuration (comme c'est le cas dans

l'Ouest-de-l'Île), ou encore directement dans les cours d'eau, ce serait un danger écologique énorme », prévient Rodovan Popovic. Selon lui, la Ville devrait tester la qualité des sols et de la neige.

Le responsable de l'unité de la propreté et d'entretien à la Ville de Montréal, Yves Girard, promet que la Ville enlèvera tous les débris des sites dès la fonte complète de la neige. « Nous nous assurons également que les eaux de ruissellement sont bien acheminées vers les centres d'épuration », dit-il.

Mais la Ville n'évaluera pas la contamination des sols. « Au moins que nous ayons des doutes raisonnables, les sols ne sont pas suffisamment contaminés par la neige pour nécessiter ce genre d'analyse périodique », indique Yves Girard.

Nos offres aussi sont complètement redessinées.

Profitez d'options sensationnelles à la location et à l'achat en 2008 – comme le financement à 0 % jusqu'à 60 mois sur certains véhicules†.

2008 9-3 berline sport

Louez pour **345\$**†/mois pendant 48 mois Comptant de 3 500\$
 Taux de location **0,6%**†
 ou **0%**† de financement à l'achat pour **60** mois

La 9-3 berline sport complètement redessinée de Saab. Prix d'achat : 34 450 \$*

- Tous les véhicules 9-3 comportent les caractéristiques de série suivantes :
- Puissant moteur Turbo économe en essence • Roues de 16 po en alliage
 - Sièges chauffants avec assise en cuir • Réglage de la température en deux zones.

saabcanada.com



Modèle présenté : 9-3 berline sport Aero

PRÉCISION

Dans un texte publié samedi en page A8 et intitulé « Hécatoombe chez les caribous du Groenland », un paragraphe a été omis par erreur. Il se lisait comme suit : « Avec le réchauffement climatique annoncé, ces résultats ne sont pas de bon augure pour la dizaine de troupeaux canadiens de caribous, selon le biologiste Steeve Côté, professeur et chercheur à l'Université Laval. » Il faut donc comprendre que c'est le biologiste Steeve Côté qui était cité tout le long de l'article. Nos excuses.

ARTS SPECTACLES BIEN BELLE SOIRÉE

Tous les jours dans LA PRESSE

WAL-MART CORRECTION

En raison de circonstances imprévisibles, les sandales Blair et Melodie en vinyle, annoncées dans notre cahier publicitaire en vigueur jusqu'au 9 mai, ne sont pas disponibles.

Nous sommes désolés pour cet inconvénient.

3560550

ANGLAIS

CONVERSATION OU ANGLAIS DES AFFAIRES
 Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue
 À temps partiel et semi-intensif
 COURS INTENSIF de jour, 25 h/semaine
 matin, après-midi, soir, samedi 1 à 7 fois/sem. • 390 \$/45 h* 170 \$ à 190 \$/semaine*
 *matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 50 \$
 Formation en Entreprise adaptée à vos besoins
 Cours privés : toutes les langues

Converlang
 école de langues postmoderne
 agréée par Emploi-Québec
 1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Montréal
 (514) 278-5309 www.converlang.com

Mondial Saturn Saab
 9415, Papineau
 Montréal
 (514) 385-7222
 www.mondialsaturn.com

Saturn Saab de Brossard
 5950, boul. Marie-Victorin
 Brossard
 (450) 672-2500
 www.gravelauto.com

Saturn Saab de Laval
 2800, boul. Chomedey
 Laval
 (450) 681-0028
 www.saturnlaval.com

West Island Saturn Saab
 9775, route Transcanadienne
 Ville Saint-Laurent
 (514) 332-4424
 www.westislandsaturn.com

Gravel Saturn Saab
 1, Place Ville-Marie, # 11 180
 Montréal
 (514) 861-2000
 www.gravelauto.com

Saturn Saab de l'Île-des-Sœurs
 1000, boul. René-Lévesque
 Île-des-Sœurs
 (514) 769-5353
 www.gravelauto.com

Saab 93



saabcanada.com

*Le prix d'achat des modèles présentés est de 43 993 \$ pour une 9-3 berline sport Aero 2008 de Saab. Le prix d'achat pour une 9-3 berline sport 2008 de Saab est de 34 450 \$ incluant un rabais du détaillant de 1 500 \$. †Offre basée sur une location de 48 mois une 9-3 berline sport 2008 de Saab, avec un acompte ou un échange d'une valeur de 3 500 \$ requis pour des mensualités de 345 \$ (incluant un rabais du détaillant de 1 500 \$). GM annule le dépôt de sécurité. L'obligation totale est de 20 057 \$. Le taux de location annuel est de 0,6 %. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. Limite annuelle de kilométrage de 20 000 km, chaque kilomètre excédentaire étant facturé 0,15 \$. D'autres options de location sont offertes. **Le transport (1 400 \$) n'est pas inclus. La taxe sur la climatisation (100 \$), s'il y a lieu, l'immatriculation, les taxes, l'assurance, l'enregistrement, les frais d'administration, les frais liés à l'inscription au RDPRM / PPSA, les droits et l'équipement optionnel sont en sus. Préparation à la route incluse. †Financement à l'achat et sujet à l'approbation de GMAC réservé aux clients de détail et aux clients de parc admissibles seulement. Un acompte ou un échange et / ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. La mensualité variera en fonction du montant de l'emprunt et de la valeur de l'acompte / échange. Par exemple : pour un emprunt de 10 000 \$ à 0 % d'intérêt annuel, les mensualités seront de 167 \$ pour 60 mois pour une 9-3 berline sport 2008 de Saab. Le coût de l'emprunt sera de 0 \$. L'obligation totale sera de 10 000 \$. L'offre de financement est réservée aux clients de détail et aux clients de parc admissibles seulement. Cette offre est d'une durée limitée et ne peut, dans certains cas, être combinée avec d'autres offres. L'offre est réservée aux clients de détail et aux clients de parc admissibles. ***Les offres s'appliquent à l'achat ou à la location des véhicules neufs 2008 suivants : 9-3 berline sport 2008 de Saab, livrés entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2008. Un échange entre détaillants peut être nécessaire. Les détaillants peuvent vendre / louer à moindre prix. Cette offre est d'une durée limitée et ne peut, dans certains cas, être combinée avec d'autres offres. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre et / ou au programme en tout ou en partie pour toute raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. Voyez un détaillant, visitez saabcanada.com ou faites le 1 888 888-SAAB pour les conditions et les détails.

MONDE



PHOTO KHIN MAUNG WIA, AGENCE FRANCE-PRESSE

Hier, les rues de Rangoon étaient jonchées de poteaux d'électricité, d'arbres et de feux de signalisation renversés par la terrible tempête de vendredi.

Vague de violence au Mexique : au moins 20 morts ce week-end

AGENCE FRANCE-PRESSE

MEXICO — Le Mexique vit une recrudescence de la violence liée au crime organisé, marquée cette fin de semaine par la mort de 20 personnes, dont 16 dans l'État de Guerrero et quatre policiers fédéraux dans l'État de Sinaloa selon les autorités mexicaines.

L'attaque la plus violente s'est produite hier matin dans la localité de Petlalan (État de Guerrero) où quelque 60 tueurs à gages armés d'AK-47 ont tué neuf personnes et en ont blessé grièvement six autres. La tuerie a eu lieu dans une ferme appartenant à un des dirigeants des éleveurs locaux.

Ce dernier, qui avait fait l'objet d'une tentative d'assassinat la veille alors qu'il sortait d'un hôtel d'Iguala, ne figure pas parmi les victimes.

Un combat systématique

Deux responsables de la police fédérale ont déjà été assassinés cette semaine dans la capitale mexicaine, et deux policiers municipaux également à Sinaloa, selon le journal *Universal*.

« Cette réaction du crime organisé illustre le combat systématique mené par l'État mexicain », a commenté le ministre de la Sécurité publique, Genaro Garcia Luna, lors d'un hommage aux policiers tombés sous les balles des tueurs des cartels de la drogue.

Le gouvernement du président Felipe Calderon a déployé 36 000 militaires et des milliers de policiers dans les États où opèrent les cartels, en particulier Sinaloa, fief de Joaquín « El Chapo » Guzmán qui s'est échappé d'une prison de haute sécurité en 2001.

Le 2 mai, soldats et policiers ont arrêté dans l'État de Sinaloa 13 tueurs à gages du cartel, saisis des armes et 379 000 \$.

À Iguala, dans l'État de Guerrero, sept personnes ont été tuées et huit autres blessées, pour la majorité des éleveurs venus participer à une convention, dans une attaque perpétrée par un commando de huit tueurs.

Depuis le début de l'année, le Mexique a enregistré plus de 1100 assassinats liés au crime organisé.

Séquelles du cyclone Nargis

Plus de 350 morts et de gros dégâts matériels en Birmanie

AFP ET AP

RANGOON — Le passage du cyclone *Nargis* samedi dans le sud de la Birmanie a fait 351 morts et de très importants dégâts matériels, selon un bilan de la presse officielle diffusé hier.

La chaîne de télévision d'État MRTV a fait état de dizaines de milliers de sans-abri.

La tempête tropicale, qui venait du golfe du Bengale, s'est abattue sur la côte sud-ouest de la Birmanie tard vendredi soir, avec des vents oscillant entre 190 et 240 km/h, et elle a poursuivi sa progression vers l'est samedi, causant des dégâts majeurs, notamment à Rangoon, la plus grande ville du pays.

Mais la zone la plus touchée semble avoir été la région côtière de l'Irrawaddy, où de nombreux villages ont été dévastés. Dans l'île de Haing Gyi, quelque 20 000 habitations ont été réduites à néant et 92 706 personnes sont sans abri, a indiqué MRTV, ajoutant que, dans la localité de Lubutya, 75 % des maisons ont été détruites.

L'électricité et les télécommunications ont été totalement coupées dans la nuit de vendredi à samedi lors de l'arrivée du cyclone et cinq régions (Rangoon, Irrawaddy,

Pegu, ainsi que les États Mon et Karen) ont été déclarées en état de catastrophe naturelle, a ajouté ce responsable.

« J'ai entendu que de nombreuses personnes avaient été blessées », a indiqué pour sa part un employé d'hôpital à Rangoon.

L'aéroport international de Rangoon a été fermé jusqu'à nouvel ordre, et les vols sont redirigés

vers Mandalay, la deuxième ville du pays, située dans le centre.

Hier, les rues de Rangoon étaient jonchées d'arbres et de feux de signalisation renversés, de panneaux publicitaires et de toits de maison arrachés, ainsi que de véhicules défoncés, a constaté une correspondante de l'AFP.

De nombreux bâtiments ont été endommagés et des canalisations

d'eau coupées, forçant les habitants à aller chercher de l'eau potable dans les rares magasins ouverts.

« Nous avons déployé des unités militaires pour des opérations de secours et de réhabilitation », a déclaré le responsable du ministère de l'Information, ajoutant que « l'armée et la police ont maintenant commencé à nettoyer la ville ».

Il a précisé que sept bateaux vides, qui étaient ancrés dans le port de Rangoon, avaient coulé.

Un vendeur ambulant, visiblement en colère contre la lenteur des secours, a déclaré que de nombreuses personnes dans la banlieue de Rangoon avaient besoin de nourriture et d'un toit de manière urgente et que certains enfants, totalement dévêtus, avaient été accueillis dans un monastère.

La Birmanie, gouvernée par des juntes militaires successives depuis 1962, est l'un des pays les plus pauvres d'Asie.

Le cyclone *Nargis* s'est abattu sur la Birmanie une semaine tout juste avant l'organisation, samedi prochain par le régime, d'un référendum sur une nouvelle Constitution. Il n'était pas possible de savoir hier à quel point le scrutin pourrait être affecté par les intempéries.



PHOTO KHIN MAUNG WIA, AGENCE FRANCE-PRESSE

Sept bateaux ancrés dans le port de Rangoon ont coulé, heureusement sans faire de victimes.

Le luxe Acura, plus accessible que jamais.



PASSEPORT NON REQUIS

CSX 08

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE INCLUS :

- Moteur i-VTEC™
- Sièges en cuir
- Roues en alliage d'aluminium de 16 po
- Coussins gonflables avant et latéraux ; rideaux gonflables latéraux
- Chaîne sonore AM/FM/CD compatible avec les fichiers MP3 et WMA avec entrée auxiliaire de lecteur MP3
- Climatisation automatique
- Toit ouvrant électrique inclinable
- Rétroviseurs extérieurs électriques chauffants
- Freins ABS avec répartition électronique de la puissance de freinage
- Assistance à la stabilité du véhicule (VSA™) avec traction asservie



Modèle CSX Type-S illustré.

248\$[†]/MOIS

0,9%

TAUX DE LOCATION JUSQU'À 36 MOIS
FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS

MODÈLE EXCLUSIF AU CANADA

ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau Brossard 450 659-1616	ACURA DE LAVAL 2500, boul. Chomedey Laval 450 682-4050	ACURA GABRIEL 4648, boul. Saint-Jean Dollard-des-Ormeaux 514 696-7777	LUCIANI ACURA 4040, rue Jean-Talon O. Montréal 514 340-1344	ACURA MÉTROPOLITAIN 5625, boul. Métropolitain St-Léonard 514 362-2872	ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie Blainville 450 435-4455
---	--	---	---	---	--



† Offre d'une durée limitée applicable à la location d'une nouvelle Acura CSX 2008 (modèle FD5558JN) par le biais de Services Financiers Honda sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 48 mois s'élève à 248 \$ moyennant un versement initial de 3 998 \$ ou un véhicule de reprise d'une valeur équivalente pour la CSX. Les frais d'inscription au RDPRM, incluant les droits du registre, les frais de transport et d'inspection prélivraison de 1 370 \$, le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0 \$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les taxes, frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement, ainsi que les droits sur pneus neufs sont en sus. Allocation de 96 000 kilomètres ; frais de 0,12 \$/km excédentaire. Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Une commande/un échange de la part du concessionnaire pourrait être nécessaire. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Obtenez tous les détails auprès de votre concessionnaire Acura.

La fille de Castro sceptique devant les changements à Cuba

VIOLAINE BALLIVY

Chose impensable il y a trois mois encore, tous les Cubains ont désormais le droit de louer une voiture, de réserver une chambre d'hôtel et même de s'acheter un téléphone portable. Depuis son accession à la présidence de Cuba, Raúl Castro a entrepris une série de changements au régime qui suscitent l'espoir dans la population. Mais pour la fille du Lider Maximo, Alina Fernandez, c'est encore trop peu. Et très tard.

Auteure de *Fidel, mon père. Confessions de la fille rebelle de Castro*, Alina Fernandez a fui La Havane et vit en exil en Floride depuis 1993. Figure de proue de l'opposition au régime castriste instauré par son père il y a plus de 50 ans, elle garde un œil très critique sur ce qui se passe dans son île natale. «Tous



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

La fille en exil de Fidel Castro, Alina Fernandez, garde un œil très critique sur les changements apportés par son oncle, le président Raúl Castro.

ces changements me semblent positifs. Mais, dans les faits, la vie n'a que très peu évolué pour très peu de Cubains.»

En somme, permettre à la population de consommer, c'est bien, mais encore faut-il qu'elle en ait les moyens. «Si on t'autorise à acheter un ordinateur à 500\$, mais qu'on ne te paie que 10\$ par mois, cela ne change rien à ta vie», a-t-elle dit en entrevue à *La Presse*, alors qu'elle était de passage à Montréal pour le festival Metropolis Bleu.

La véritable révolution passera donc nécessairement par un redressement de l'économie cubaine. «Tout est à faire. Il faut partir du point A en commençant par ouvrir le pays à tous les marchés. Il faut permettre, à tout le moins, la création de petites entreprises privées et les investissements étrangers au pays. Ce sont ces moyens qui, même à l'intérieur d'un régime politique très strict, peuvent vraiment améliorer la vie des gens.»

Les Cubains peuvent-ils espérer que ces premiers

changements en annoncent de plus profonds sous peu? Selon l'AFP, Raúl Castro serait effectivement sur le point de permettre la création de microentreprises de cinq employés. Alina Fernandez est sceptique.

«Les Castro, ils surprennent toujours. Mais je ne peux pas prédire ce qui se passe dans le cerveau d'une personne de 76 ans. Peut-être qu'il veut faire des changements plus importants, mais ne dispose pas de la marge de manœuvre nécessaire. Peut-être aussi qu'il souhaite faire de Cuba une espèce de Chine des Caraïbes en poussant sa croissance économique tout en maintenant la population sous une férule autoritaire. Je ne sais pas.»

Cuba sans Fidel

Trop timides au goût de M^{me} Fernandez, les récentes mesures adoptées par Raúl Castro témoignent néanmoins de la fin du règne de Fidel, dit-elle. Car bien que son père continue à publier régulièrement ses «réflexions» dans la presse officielle cubaine, «Raúl n'en tient plus compte et les contredit même régulièrement. Il est en train d'amorcer des changements que Fidel n'aurait jamais tolérés. Il ne compte plus.»

ÉTUDE DE L'INDICE DE SATISFACTION FORD



FORD EST UN FIER PARTENAIRE DES CANADIENS DE MONTRÉAL

FORD EDGE SEL 2008 À TRACTION INTÉGRALE

UN EXCELLENT RAPPORT WOW/PRIX



369\$ par mois
Location 48 mois*

Frais de transport et de préparation inclus

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT jusqu'à 60 mois

- Moteur V6 de 265 ch • Boîte automatique 6 vitesses • Contrôle de stabilité antiretournement
- Système de surveillance de la pression des pneus • 6 sacs gonflables • CD/MP3, radio satellite
- 4 prises de courant • Climatatisation électronique à 2 zones • Sièges avant chauffants
- Freins à disque aux 4 roues avec antiblocage • Suspension indépendante aux 4 roues

RANGER SPORT 2008 À CABINE DOUBLE



269\$

par mois à l'achat*
Terme de 60 mois

0% de financement à l'achat
0\$ de mise de fonds

FUSION SE 2008



299\$

par mois
Location 48 mois*

0\$ de mise de fonds
0\$ de dépôt de sécurité

Frais de transport et de préparation inclus

F-150 XTR 4X4 2008 À CABINE DOUBLE



369\$

par mois
Location 36 mois*

0\$ de mise de fonds
0\$ de dépôt de sécurité

Testez ces super offres chez votre concessionnaire Ford.



ford.ca



propulsée par vous

Photos à titre indicatif seulement. *Première mensualité et mise de fonds de 4 995 \$ (Edge) exigées à la livraison. F-150 : frais de transport de 1 250 \$ et taxe sur la climatisation exigée à la livraison. Des frais de 0,12 \$ le kilomètre après 80 000 kilomètres (Edge et Fusion) et d'autres conditions s'appliquent. *Frais de transport de 1 200 \$ en sus. PDSG de 16 149 \$. Exemple de financement : un montant de 16 149 \$ au taux d'intérêt annuel de 0 %, correspond à une mensualité de 269 \$ pendant 60 mois. Total des frais de crédit de 0 \$, pour une obligation totale de 1 200 \$ sont en sus. Mise de fonds de 0 \$. Les mensualités varient en fonction du montant emprunté et de la mise de fonds ou de l'échange. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés à laquelle certaines conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre concessionnaire Ford peut louer ou vendre moins cher. Tous les détails chez votre concessionnaire Ford.



FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

D'une déception à l'autre



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Le geste allait se révéler de mauvais augure. Lors de l'annonce jeudi de la venue à Montréal de la banque d'affaires Morgan Stanley, le premier ministre Charest a remis au représentant de la banque un chandail du Canadien de Montréal. Samedi, le Canadien s'est fait éliminer... et on a appris que Morgan Stanley ne créerait pas 500 emplois dans la métropole, mais au mieux 300.

Peu importe le nombre d'emplois, le fait que ce géant des services financiers choisisse Montréal pour implanter un centre de conception de logiciels est une excellente nouvelle. Alors pourquoi la gâcher en tripotant les chiffres?

Vendredi, Investissement Québec s'est payé une publicité d'une page dans les quotidiens pour annoncer que «ce grand joueur du monde de la finance créera ici même jusqu'à 500 emplois grâce à un investissement de plus de 200 millions».

Or, comme l'ont révélé samedi nos collègues Sophie Cousineau, Hugo Fontaine et Denis Lessard, 200 de ces emplois existent déjà! On les trouve dans les locaux de Compuware, qui concevait des logiciels pour Morgan Stanley dans le cadre d'un projet pilote. Ces gens continueront à faire le même travail, mais désormais directement pour Morgan Stanley. Même s'il s'agit d'emplois existants, la multinationale aura droit à un crédit d'impôt de 20 000\$ par emploi pendant six ans. Ce qui veut dire 24 millions pour... zéro emploi supplémentaire. Voilà qui ressemble étrangement aux

crédits d'impôt des «cités» mis en place par le gouvernement du Parti québécois et que les libéraux avaient vertement critiqués.

Il ne fait pas de doute que l'État québécois doit offrir des subventions aux entreprises des technologies de l'information. Comme l'a souligné le groupe de travail mis sur pied par Québec pour étudier cette question, «ce que l'on observe dans le monde conduit à considérer ces aides comme nécessaires, si l'on ne veut pas rater la croissance d'activités à forte valeur ajoutée, comportant une importante part d'innovation et portées par une demande croissante et des progrès technologiques extrêmement rapides». Le même groupe de travail estime que «les déplacements d'emplois constituent manifestement un dérapage par rapport aux objectifs visés» par l'ancien programme de crédits d'impôts. Dans le cas de Morgan Stanley, n'y a-t-il pas aussi une sorte de dérapage?

Le gouvernement Charest explique que n'eût été cette aide financière, Morgan Stanley n'aurait pas implanté son nouveau centre de logiciels à Montréal. Les 200 emplois existants chez Compuware auraient disparu, tandis que quelque 300 nouveaux emplois auraient été créés ailleurs. «C'était une décision 0-500», illustre-t-on. Soit. Pourquoi n'avoir pas expliqué cela en conférence de presse au lieu de passer sous silence cet aspect crucial du projet?

«Tout le Québec est fier de l'arrivée de Morgan Stanley», affirmait la publicité d'Investissement Québec. Aujourd'hui, les Québécois ont plutôt l'impression de s'être fait bernés.

Quand donc les gouvernements apprendront-ils leur leçon? Bien que plus exigeante, la transparence est toujours la meilleur stratégie. Toujours.



PHOTO GROUPE CNW

FORUM@LAPRESSE.CA

La cause de la défaite

C'est vrai, c'est vrai qu'on a été battus. Au fond, par quoi? Par l'argent (qu'on n'a pas pour se payer des Daniel Brière), puis nos joueurs ethniques (qui nous ont déçus), essentiellement.

Robert Brouillard
 Laval

Un concept révolutionnaire

Que ce soit CRTC ou CRTQ, la faille est toujours la même: pourquoi des fonctionnaires devraient-ils dicter ce qu'on regarde à la télé et ce qu'on écoute à la radio? Pourquoi ne pas essayer un concept révolutionnaire où ce qui est diffusé reflète les goûts de la population, mesurés par des cotes d'écoute plutôt que les goûts du législateur? Avec deux réseaux de télévision publics, Radio-Canada et Télé-Québec, les goûts du législateur sont déjà amplement couverts (et c'est toujours un vrai plaisir que de voir nos impôts payer des émissions canadiennes et québécoises classiques telles les *Beautés désempêrées* (SRC) ou *Malcolm* (TQ)). Pourquoi ne pas laisser les réseaux privés refléter le choix du public? Cela permettrait peut-être à ces réseaux surrégulés de mieux concurrencer les chaînes spécialisées, les satellites «gris» et la diffusion sur la Toile. Au XXI^e siècle, le concept d'un CRTC canadien ou québécois est dépassé. Laissons les téléspectateurs voter avec leur télécommande!

Paul Gendron

Small is beautiful!

Les mégaprojets comme le nouveau CHUM coûtent des mégasous, et ça, on l'a oublié. Décontaminer un mégahôpital est un mégaproblème. Quand un projet génère de

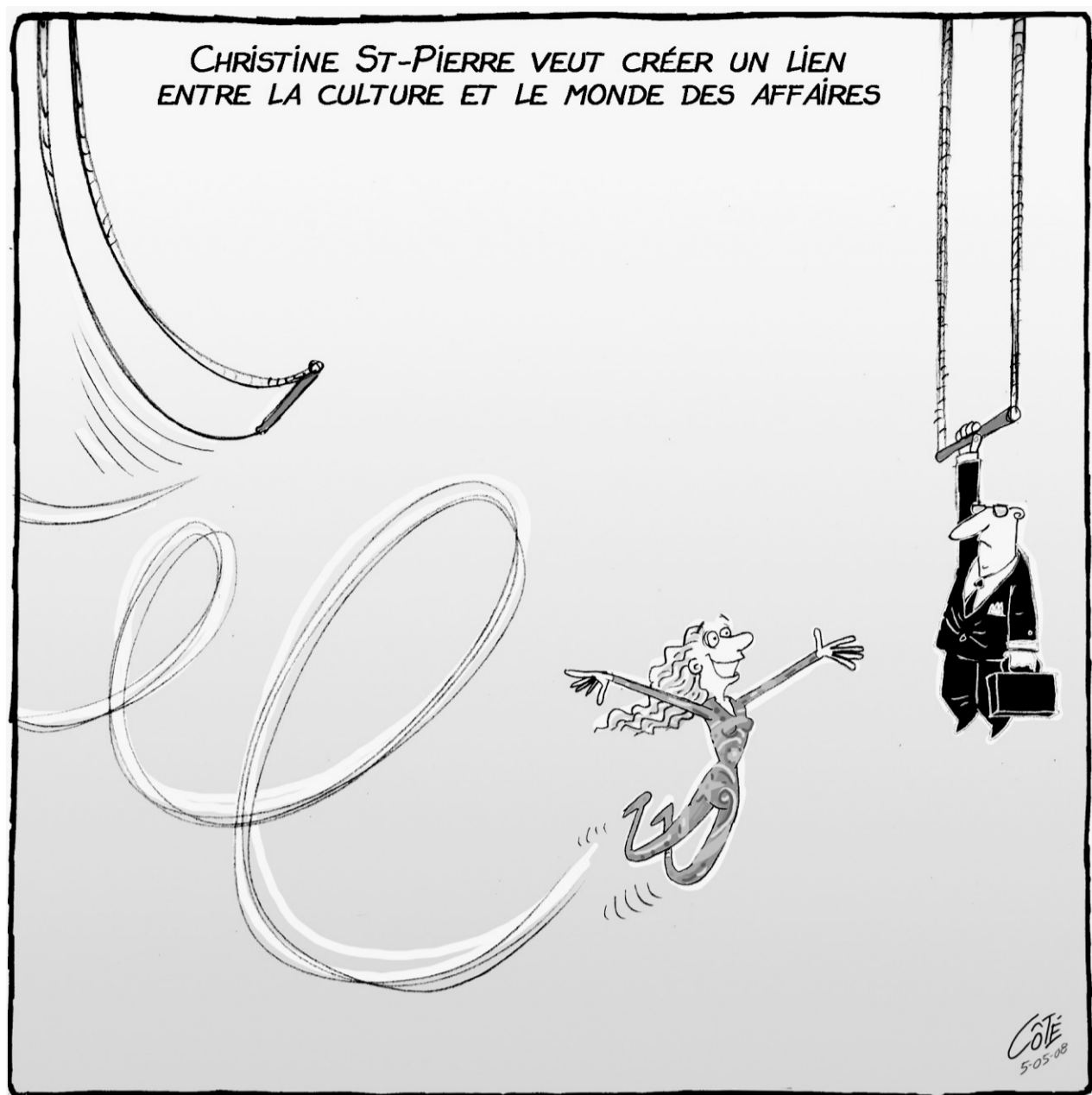
multiples controverses, c'est parce qu'on s'oriente dans une mauvaise direction. Plus c'est gros, moins on a de contrôle et plus c'est difficile à gérer et cela engendre des coûts additionnels. *Small is beautiful*. Les méga-écoles ou polyvalentes ne sont-elles pas un bon exemple de ce qu'il ne faut pas faire? Comment se fait-il qu'on ne soit jamais capables de tirer des leçons de nos erreurs? Mégahôpital veut dire plus de temps pour s'y rendre parce qu'on ne peut pas construire un mégahôpital dans tous les arrondissements. Et plus d'encombrement, plus de pollution. Seuls les gros entrepreneurs et les caisses des partis politiques vont sortir gagnants de cette méga-aventure.

Jean Lespérance

Une ministre piégée?

Pour expliquer le mystère qui entoure l'affaire Bruno Fortier, peut-être faut-il, comme le suggère Gilbert Lavoie dans sa chronique du *Soleil* (29/04/08), retenir l'idée qu'il y aurait eu au ministère des Relations internationales une lutte interne de pouvoir que la ministre a malheureusement mal arbitrée. Le MRI, nous dit Lavoie, «c'est une boîte qui a la réputation d'avoir une forte saveur souverainiste. Depuis 2003, les libéraux y ont amené quelques alliés. Avec un ami personnel du premier ministre (Bruno Fortier), on aurait pu croire que personne ne ferait de vagues à New York.» Or, plus on en sait sur cette affaire, plus on arrive à la conclusion que sa machine bureaucratique, par une habile stratégie, a réussi à piéger une ministre qui n'a rien vu venir. Quand on connaît la petite histoire des coulisses du pouvoir à Québec, un tel événement grossi par la voie médiatique n'a rien d'étonnant.

Claude Poulin
 Québec/Sillery



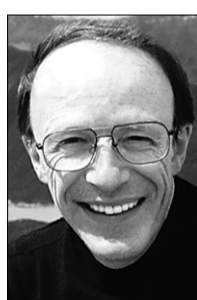
André-Philippe Côté, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

OPINION

Une bonne décision

Le salaire minimum à 8,50\$ donnera un plus grand pouvoir d'achat aux employés au bas de l'échelle.



PIERRE FORTIN
 L'auteur est économiste et enseigne à l'UQAM.

La meilleure stratégie à poursuivre pour le salaire minimum est de le fixer au plus haut possible, mais sans que cela répande le chômage. Au Québec, le salaire minimum a augmenté de 6% le 1^{er} mai dernier, passant de 8\$ à 8,50\$ l'heure. En pouvoir d'achat absolu, il se situe parmi les cinq plus élevés des 60 États et provinces d'Amérique du Nord, alors même que le revenu par habitant du Québec est parmi les cinq plus bas du continent. L'effort saute aux yeux.

Faites la comparaison avec l'Ontario. Le salaire minimum dans cette province est de 8,75\$. Mais comme le coût de la vie y est de 15% plus élevé qu'au Québec, les 8,50\$ du salarié québécois peuvent acheter la même chose que 9,75\$ en Ontario. Vous voulez un salaire minimum à 10\$? On y est presque! Aux États-Unis, le salaire minimum est beaucoup plus bas. À 6,55\$ l'heure à partir de juillet prochain, le salaire minimum fédéral américain sera inférieur de 28% à celui du Québec en pouvoir d'achat. Les États-Unis ne sont pas un exemple à suivre.

Si un salaire minimum élevé est une si bonne chose, pourquoi ne pas l'augmenter à 11\$, ce qui équivaldrait à 60% du salaire moyen du Québec? C'est que les hausses de salaire font augmenter les coûts de main-d'œuvre pour les PME. Et si ça leur coûte trop cher, elles vont embaucher moins. On peut certainement se permettre une bonne hausse du salaire minimum chaque année, mais si on dépasse les bornes, l'emploi des travailleurs à salaire minimum va en souffrir et leur taux de chômage va augmenter.

À la fin des années 70, à l'époque, justement, où le salaire minimum équivalait à 60% du salaire moyen au Québec, le taux de chômage des travailleurs au bas de l'échelle dépassait celui des autres travailleurs de 10 points de pourcentage. René Lévesque n'a pas pris beaucoup de temps à comprendre que ça ne



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

Le salaire minimum à 8,50\$ va porter le revenu annuel disponible d'une personne seule travaillant à temps plein au salaire minimum au Québec à quelque 1140\$ au-dessus du seuil de faible revenu après impôt établi par Statistique Canada.

donnait pas grand-chose d'avoir un salaire minimum excessivement élevé si ses effets favorables sur le revenu étaient annulés par un chômage exorbitant.

46% du salaire moyen

Sur la base de cette constatation, le gouvernement du Québec a fini par stabiliser le salaire minimum autour de 46% du salaire moyen depuis une dizaine d'années. La politique québécoise se démarque de deux façons. D'une part, aucun autre État d'Amérique du Nord – à part la Saskatchewan – ne maintient son salaire minimum dans un rapport aussi élevé avec son salaire moyen. D'autre part, le taux de chômage des travailleurs au bas de l'échelle ne dépasse plus celui des autres travailleurs que de cinq points. (...)

Il va de soi qu'un salaire minimum à 8,50\$ ne peut enrayer à lui seul la pauvreté des familles. Pour ces dernières, il faut l'apport d'autres mesures d'aide de l'État, comme les prestations pour enfants, la prime au travail, les congés parentaux, les garderies à 7\$, etc. Mais il est néanmoins intéressant d'observer que le salaire minimum à 8,50\$ va porter le revenu annuel disponible d'une personne seule travaillant à temps plein au salaire

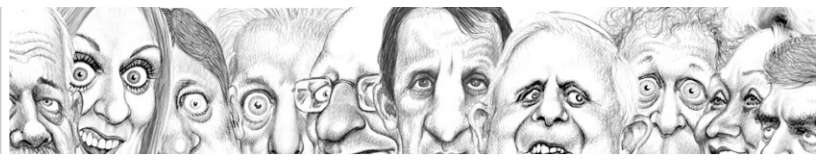
minimum au Québec à quelque 1140\$ au-dessus du seuil de faible revenu après impôt de Statistique Canada.

En 2008, au Québec, travailler 40 heures par semaine au taux de 8,50\$ l'heure procurera à cette personne seule un revenu annuel brut de 17 680\$ (égal à 40 x 8,50\$ x 52). Après paiement des impôts et cotisations et réception des crédits, il lui restera un revenu disponible de 15 970\$. Ce n'est pas un gros revenu net, puisqu'il est tiré d'un salaire minimum. Malgré tout, il dépassera le seuil de faible revenu après impôt que Statistique Canada conseille d'utiliser. Ajusté en fonction du coût de la vie pour une personne seule vivant au Québec, ce seuil de faible revenu en 2008 sera de 14 830\$ pour la moyenne des villes du Québec.

Tout compte fait, le choix du Québec est le bon. Avoir un niveau de salaire minimum qui est parmi les plus élevés du continent, qui minimise les retombées néfastes pour l'emploi et qui sort les personnes seules de la pauvreté est toute une réussite pour un État comme le Québec, dont les moyens sont plus que modestes. La décision du ministre du Travail David Whissel de maintenir cette politique est la bonne.



LE BLOGUE DE L'ÉDITO
www.cyberpresse.ca/edito



FORUM

Postes Canada : de l'air frais S.V.P.!

Pourquoi maintenir un monopole public sur la livraison du courrier?



MATHIEU LABERGE
L'auteur est économiste à l'Institut économique de Montréal.

En réponse à une controverse récente sur l'attribution de contrats de lobbying, une représentante de Postes Canada déclarait que cet organisme « ne fonctionne pas comme les autres ministères puisque, en principe, elle est une corporation commerciale de la Couronne, [...] une société autosuffisante et compétitive » Si tel est le cas, pourquoi maintenir un monopole public sur la livraison de courrier?

nécessairement s'y opposer. Dans une lettre d'opinion publiée au début de janvier (*National Post*, 10 janvier 2008), sa présidente Moya Greene déclarait que « si la distribution du courrier était soumise à la concurrence, nous répondrions aussi à ce défi – à condition de recevoir les moyens et la même liberté que les autres de concurrencer dans nos marchés ».

Des expériences positives

D'autres pays, dont le Japon, la Suède, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande et l'Allemagne, ont réussi à réformer leurs monopoles postaux avec succès, tout en continuant à offrir des services partout sur le territoire. Par exemple, en Nouvelle-Zélande, le gouvernement a soumis l'ensemble des services de la société publique

concurrence. Cette décision prise l'année dernière signifie que le dernier secteur encore réservé aux anciens monopoles publics, c'est-à-dire les lettres « non express » de moins de 50 grammes, disparaîtra bientôt.

À l'ère d'internet et du téléphone sans fil, la poste traditionnelle n'est plus un service essentiel, comme elle pouvait l'être au XIX^e siècle. On devrait aussi cesser de la voir comme un apanage de la souveraineté nationale et laisser ces préoccupations symboliques aux collectionneurs de timbres. Ces anachronismes ne devraient plus servir de prétexte pour bloquer une modernisation et une libéralisation plus poussée des services postaux.

La poste n'est en fait qu'un service comme les autres, pour lequel les consommateurs, y compris ceux des régions rurales, devraient payer un prix réaliste, fixé par les conditions du marché. Si, pour des raisons politiques, le gouvernement souhaitait continuer pendant un certain temps de subventionner le service dans ces régions, il pourrait le faire de façon plus ciblée.

Les compagnies privées de services postaux pourraient également devoir contribuer à un fonds pour financer le maintien de services à coût raisonnable en région. À l'ère de l'omniprésence des ordinateurs et des cellulaires, les consommateurs devraient avoir autant de choix de fournisseurs lorsqu'ils désirent poster une lettre que quand ils se servent de ces nouvelles technologies.



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE
Le projet de loi C-14, s'il est adopté, fera en sorte d'abolir le privilège exclusif de Postes Canada dans la transmission de lettres à l'étranger.

À l'ère d'internet et du téléphone sans fil, la poste traditionnelle n'est plus un service essentiel, comme elle pouvait l'être au XIX^e siècle.

Le projet de loi C-14, dont il est possible que l'étude reprenne prochainement à Ottawa, pourrait ouvrir une petite brèche dans ce monopole. S'il est adopté, il fera en sorte d'abolir le privilège exclusif de Postes Canada dans la transmission de lettres à l'étranger.

Ce changement reste néanmoins timide. Pourquoi ne pas aller plus loin et remettre en question la totalité du monopole de Postes Canada? La société d'État elle-même ne semble pas

des postes à la concurrence. Il a requis qu'elle maintienne son service postal universel, sans toutefois conserver l'uniformité des prix. Au Japon, le gouvernement a mis sur pied un fonds pour éponger les déficits des bureaux postaux régionaux. Dans tous les cas, on a noté une amélioration de la productivité et de la qualité des services.

D'ici 2011, tous les services postaux des pays de l'Union européenne seront d'ailleurs entièrement ouverts à

PLANÈTE

Le désastre tchéchène

Les affrontements entre Russes et Tchétchènes n'ont fait que des perdants



AURELIE CAMPANA
L'auteure est professeure adjointe de science politique à l'université Laval et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les conflits identitaires et le terrorisme.

La nouvelle est passée presque inaperçue. À la mi-avril, la correspondante du *Globe and Mail* à Moscou faisait une série de reportages à Grozny, la capitale de la Tchétchénie, en compagnie d'une photographe russe.

Les deux journalistes ont été brièvement arrêtées par la police tchéchène. Elles avaient pourtant reçu une autorisation officielle qui leur permettait d'entrer dans cette république du Caucase du Nord, toujours fermée aux journalistes.

Mais selon les policiers, leur accréditation ne leur permettait pas d'accéder à une zone où se déroule une opération anti-terroriste. Or, les autorités russes affirment que les opérations anti-terroristes sont achevées dans cette région qu'ils considèrent désormais stabilisée. Qu'en est-il?

La Tchétchénie a déclaré unilatéralement son indépendance en 1991. Après des négociations avortées et des actions souterraines infructueuses, le président russe Boris Eltsine fait intervenir l'armée en décembre 1994. La guerre, qui ne devait durer que quelques jours, s'achève par la signature d'un accord de paix en 1996. L'armée russe est défaite; et la Tchétchénie devient de facto indépendante, statut que ni la Russie, ni aucun autre État ne lui reconnaît.

L'anarchie s'installe dans une région, la criminalité augmente



PHOTO ASSOCIATED PRESS
Les dirigeants russes mettent en œuvre une politique de «tchéchénisation» du conflit. Elle consiste à soutenir les Tchétchènes favorables à l'autonomie de la Tchétchénie au sein de la Fédération de Russie.

en flèche et l'islamisme se propage dans certaines catégories de la population. En septembre 1999, la Russie est frappée par une série d'attentats. Dans le même temps, le tristement célèbre Chamil Basaev tente de créer un califat islamiste au Nord Caucase. En réponse, la Russie lance une deuxième offensive militaire.

Cette intervention armée n'a jamais été qualifiée de guerre; officiellement, l'armée russe mène une opération anti-terroriste. Elle a été ponctuée de multiples violations des droits de l'homme. Pour étouffer les critiques, le président Vladimir Poutine a répété sur toutes les tribunes que la Tchétchénie relevait des affaires intérieures.

D'aucuns considéraient cette prise de position légitime à la suite

des attentats du 11 septembre 2001. D'ailleurs, les tragiques prises d'otages de Moscou en 2002 et de Beslan en 2004 ont fait perdre ce qui restait de légitimité aux indépendantistes tchéchènes modérés. Les négociations qui prenaient place en sous-main entre les autorités russes et des représentants tchéchènes ont été arrêtées.

«Tchéchénisation» du conflit

Parallèlement à la poursuite des combats, les dirigeants russes mettent en œuvre une politique de «tchéchénisation» du conflit. Elle consiste à soutenir les Tchétchènes favorables à l'autonomie de la Tchétchénie au sein de la Fédération de Russie. Aujourd'hui, Ramzan Kadyrov dirige la République de Tchétchénie, qui fait officiellement

partie de la Russie. Nommé président par Vladimir Poutine en 2007, il détient la réalité du pouvoir depuis l'assassinat de son père en mai 2004. Il contrôle la plupart des forces de police et de sécurité tchéchènes. Sa politique est basée sur la violence, le culte de la personnalité et l'appel à la tradition.

Bien qu'il tienne la Tchétchénie d'une main de fer, il ne parvient pas à enrayer les actions de guérilla des indépendantistes et islamistes repliés dans les montagnes du Sud et dans les Républiques voisines. Les attentats terroristes ont certes cessé depuis l'élimination de Chamil Basaev en 2006. Mais, des combats sporadiques se poursuivent, et les régions avoisinant la Tchétchénie connaissent de nombreuses éruptions de violence.

De plus, les efforts de reconstruction sont minés par la corruption rampante. Les Tchétchènes disent souvent ne recevoir qu'un tiers environ du montant de la compensation versée pour rebâtir leurs maisons détruites: le premier tiers s'évapore entre Moscou et Grozny; le second dans les dédales de l'administration tchéchène. La reconstruction est réelle mais partielle.

Un climat de violence s'est durablement installé. Les Tchétchènes ayant fui leur région d'origine se comptent par dizaines de milliers; les disparus, par milliers. Le sort de ces personnes n'a jamais été clarifié. Le Conseil de l'Europe a proposé la création de laboratoires pour identifier les corps retrouvés au hasard des chantiers ou enterrés dans les quelques 57 charniers localisés, mais non ouverts.

Toutefois, les Russes comme les Tchétchènes se traînent les pieds. Après tout, il n'y a pas eu de guerre selon les autorités russes, donc nul besoin d'entamer un processus de réconciliation, même dans une société profondément divisée et hantée par les atrocités d'un passé encore très présent.

Les répercussions de ces conflits sur la société russe sont également ignorées. Plusieurs études ont montré que les soldats ayant servi en Tchétchénie ont tendance à reproduire des comportements violents à leur retour. Il importe de maintenir l'illusion d'un conflit résolu. Pour les autorités russes, «l'opération anti-terroriste» est donc officiellement close, bien qu'elle se poursuive sur le terrain en sourdine.

Lors d'une conférence de presse donnée en Italie où l'on venait de lui poser une question sur une soi-disant aventure avec une jeune gymnaste russe, le président sortant Vladimir Poutine conclut, comme pour montrer son irritation: «Dieu merci, personne ne m'interroge plus sur la Tchétchénie.»

MONDE

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

L'électorat ouvrier blanc résiste à Obama

ALAN FRAM
ASSOCIATED PRESS

WASHINGTON — Malgré sa victoire samedi soir dans les caucus démocrates de Guam, Barack Obama a du mal à persuader l'électorat ouvrier blanc qu'il ferait un meilleur candidat démocrate qu'Hillary Clinton face au républicain John McCain à la présidentielle de novembre.

C'est de mauvais augure pour le sénateur de l'Illinois avant les primaires de demain, dans l'Indiana et en Caroline du Nord, où il entend prendre un avantage décisif sur sa rivale.

Samedi, Barack Obama a battu de justesse Hillary Clinton, avec seulement sept voix d'avance à Guam, cette île du Pacifique Sud rattachée aux États-Unis. Elle n'envoie que quatre délégués à la convention nationale qui investira le candidat

pour la Maison-Blanche, mais toutes les voix comptent dans cette bataille extrêmement serrée.

Selon un comptage de l'Associated Press, Barack Obama obtiendrait le soutien de 1738,5 délégués, contre 1606,5 pour Hillary Clinton. Il faudra bénéficier de l'appui de 2025 délégués pour être investi à la

Les analystes politiques attribuent les problèmes de Barack Obama avec les ouvriers blancs à leur réticence, entre autres, à élire un président noir.

convention du parti à Denver, en août prochain.

D'après un sondage Associated Press-Yahoo News réalisé en avril, 53 % des Blancs qui n'ont pas terminé leurs études supérieures ont une opinion défavorable du

sénateur de l'Illinois, une hausse de 12 points par rapport à novembre. Pendant la même période, auprès du même électorat, la cote de confiance d'Hillary Clinton et de John McCain est restée stable.

D'après ce même sondage, la sénatrice de New York bénéficie d'un avantage écrasant face à son adversaire démocrate après

score qu'Hillary Clinton parmi les électeurs les moins instruits.

Les analystes politiques attribuent les problèmes de Barack Obama avec les ouvriers blancs à leur réticence à élire pour la première fois un président noir, et au fait qu'il n'ait pas réussi à répondre à leurs attentes concernant les pertes d'emplois et les difficultés actuelles sur le plan économique.

Pour Terry Madonna, professeur de sciences politiques à l'université de Franklin et Marshall, à Lancaster, en Pennsylvanie, Barack Obama a perdu la primaire du 22 avril dans cet État, notamment en raison du vote de la classe ouvrière blanche, qui lui a été défavorable, le message du candidat ne répondant pas à ses attentes en matière économique.

« S'il (son message) est incroyablement motivé, passionné,

irrésistible, il manque de contenu, observe Terry Madonna. Hillary viendrait et nouerait un contact avec eux, parlerait des particularités de sa politique. »

Conscient de l'importance de se rapprocher de ces électeurs, Barack Obama a durci ses attaques contre Hillary Clinton et a enregistré des spots télévisés, diffusés dans l'Indiana, qui évoquent les questions économiques. Ces derniers jours, il s'est rendu à de petites réunions, plutôt que dans de grands meetings comme il en a l'habitude. Il s'est concentré sur l'économie, et a même déjeuné avec une famille ouvrière de l'Indiana pour discuter de ses problèmes.

Il a laissé des caméras le filmer alors qu'il jouait au basketball, dans l'espoir de s'attirer les faveurs des amateurs de ce sport, particulièrement populaire dans l'Indiana et en Caroline du Nord.

PREMIÈRE RENCONTRE TIBÉTAINS-CHINOIS

Les deux camps veulent se revoir

WILLIAM FOREMAN
ASSOCIATED PRESS

SHENZHEN, Chine — Les émissaires du dalaï-lama et des responsables chinois ont l'intention de se revoir pour un deuxième cycle de pourparlers dont la date demeure inconnue, annonce l'agence Chine nouvelle.

Cette nouvelle intervient à l'issue de négociations entre les deux parties, organisées hier dans la ville de Shenzhen, dans le sud de la Chine, les premières depuis les violentes manifestations antigouvernementales du mois de mars au Tibet, sévèrement réprimées par Pékin.

Alors que les représentants des deux camps se retrouvaient, le président chinois Hu Jintao, à Pékin, a dit espérer « un résultat positif » de ces discussions, soulignant que « la porte du dialogue reste ouverte », selon Chine nouvelle. L'agence de presse officielle a également confirmé que la rencontre avait eu lieu « à la suite des demandes répétées des proches du dalaï-lama en faveur d'une reprise des pourparlers ».

D'après Chine Nouvelle, les responsables chinois, Zhu Weiqun et Sitar, ont dit aux deux émissaires tibétains que les violences du mois de mars avaient créé « de nouveaux obstacles concernant des contacts et consultations supplémentaires avec le camp du dalaï-lama », mais que le gouvernement avait cependant « organisé cette rencontre avec sincérité et une grande patience ».

Le dalaï-lama a dit à plusieurs reprises qu'il n'était pas à l'origine des récentes émeutes au Tibet, et que ses émissaires prévoient de demander à Pékin de s'expliquer sur ces accusations, a affirmé Samdhong Rinpoche, le « premier ministre » du gouvernement tibétain en exil basé à Dharamsala, en Inde.

Pékin accuse le dalaï-lama de vouloir obtenir l'indépendance du Tibet, mais le chef spirituel des Tibétains, en exil en Inde depuis le soulèvement tibétain de 1959 réprimé par les forces chinoises, assure qu'il ne souhaite qu'une large autonomie de cette région himalayenne.



C'est devant cette villa de la ville de Shenzhen, près de Hong Kong, surveillée par un gardien de sécurité, que les journalistes attendaient hier l'arrivée des émissaires tibétains et chinois. Ils n'en ont aperçu aucun bien que la rencontre ait vraiment eu lieu, peut-être là, peut-être ailleurs.

PHOTO PHILIPPE LOPEZ, AGENCE FRANCE-PRESSE

EN BREF

Côte-d'Ivoire: les ex-rebelles déposent les armes

Les ex-rebelles du nord de la Côte-d'Ivoire ont officiellement commencé à déposer les armes, étape cruciale vers l'élection présidentielle prévue en novembre, ont annoncé hier les autorités. Depuis vendredi, environ 1000 soldats des Forces nouvelles (ex-rebelles) sont arrivés à un centre de démobilisation de Bouaké, ancien bastion de la rébellion. Au total, 43 000 hommes doivent déposer les armes sur une période de cinq mois, dans six centres de démobilisation dans le nord et l'est du pays. Environ 26 000 d'entre eux retourneront à la vie civile, et ceux qui restent seront intégrés à l'armée nationale. Dans un communiqué, le premier ministre Guillaume Soro, chef des Forces nouvelles, a salué le geste de ses soldats, estimant qu'il envoyait un « signal fort » vers le respect de l'accord de paix signé en mars 2007 au Burkina Faso et censé mettre fin à la division du pays depuis 2002. L'élection présidentielle est fixée au 30 novembre prochain.

— Associated Press

Rice: Israël pourrait faire plus

Arrivée samedi au Proche-Orient pour tenter de donner un coup d'accélérateur aux négociations de paix, la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice a jugé possible hier la conclusion d'un accord de paix israélo-palestinien d'ici à la fin de l'année, malgré le scepticisme des deux parties sur l'atteinte d'un tel objectif. M^{me} Rice a fait ces commentaires après une rencontre à Ramallah avec le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, qui paraît de plus en plus pessimiste sur la conclusion d'un accord avec les Israéliens. Il accuse l'État hébreu de saper les pourparlers en continuant à construire des colonies juives sur des terrains

que les Palestiniens revendiquent pour leur futur État, et en refusant de démanteler plusieurs centaines de postes de contrôle militaires en Cisjordanie. Lors d'une conférence de presse avec le dirigeant palestinien, la secrétaire d'État américaine a exhorté Israël à ne pas compromettre la conclusion d'un accord final, une référence à la construction de colonies. Et dans une critique assez inhabituelle, elle a suggéré que le gouvernement israélien pouvait faire plus pour améliorer la vie des habitants de Cisjordanie.

— Associated Press

Bombardiers russes au-dessus de l'Arctique

Des bombardiers russes sillonnent de façon régulière l'espace aérien au-dessus de l'Arctique, défendu par le Canada et les États-Unis, selon des documents obtenus par La Presse Canadienne. Un analyste militaire croit qu'il s'agit d'une façon, pour la Russie, de se replacer sur l'échiquier mondial, surtout dans l'Arctique. Depuis que le président Vladimir Poutine a annoncé, en août dernier, que la Russie reprendrait ses patrouilles aériennes longues distances, environ deux bombardiers Tu-95 ont traversé chaque mois la zone tampon à l'extérieur de l'espace aérien canado-américain au-dessus de l'Arctique. Selon le colonel John Zentner, de l'armée américaine, les bombardiers russes demeurent dans l'espace permis par les lois internationales, mais s'approchent très près de l'espace canadien et américain. Le commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord doit recevoir un plan de vol de tous les avions qui prévoient passer par la zone tampon, afin de pouvoir les identifier. Les Russes n'envoient pas de tels plans et sont donc interceptés pour pouvoir être identifiés lorsqu'ils entrent dans la zone tampon. Les autorités russes ont affirmé que les bombardiers ne servent qu'à l'entraînement, une affirmation que le Colonel Zentner est porté à croire.

— La Presse Canadienne



MANIFESTES EN SÉRIE

UN PROJET DE SOCIÉTÉ EN 8 CHAPITRES DE HUGO LATULIPPE

MANIFESTE 4 ÉDUCATION
TRANSMETTRE LE PAYSCE SOIR CANAL
21H

canald.com/manifestes